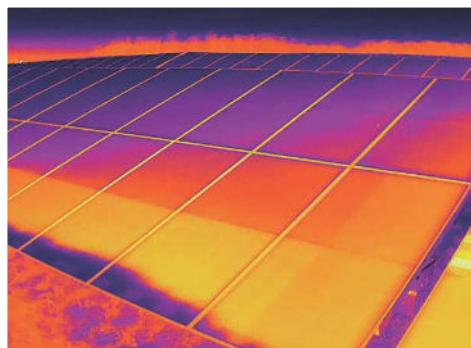
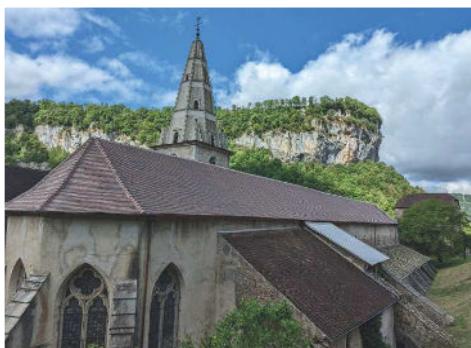


# Rapport d'activité 2023



Engagé pour les collectivités

# SOMMAIRE

		GARANTIR
5>16	Réseaux de distribution d'énergies Réseaux de communication Éclairage public	VALORISER ET DÉVELOPPER
17>28	Éclairage public Eau , assainissement, voirie et aménagements Bâtiments	OPTIMISER
29>34	Conseils en énergie Achats d'énergies Certificats d'économie d'énergie (CEE)	ACCOMPAGNER
35>42	Assistance Outils Métiers (AOM) Sécurité Infrastructures Communicantes (SIC) Gouvernance et Exploitation des données (GE2D)	ASSISTER
43>52	Démarches Climat - Air - énergies Énergies renouvelables Les Générateurs	RENFORCER
53>65	Sécuriser Ressources humaines Finances Transversalité	



Au cours de cette année 2023, nous avons bénéficié des bienfaits de la nouvelle organisation de nos services avec des objectifs de sobriété et d'adaptation aux changements par un travail en équipes pluridisciplinaires, en écho à notre devise : « engagé pour les collectivités ! »

Le SIDEC a renforcé ses partenariats et noué de nouveaux accords, afin de consolider son ancrage territorial et répondre aux attentes des collectivités : une collaboration accrue avec ALTERRE, la mobilisation du Fonds vert pour le compte de nos communes, la mobilisation du Fonds chaleur de l'ADEME, l'animation de la CCPE, la collaboration avec l'Alliance des 8 syndicats d'énergie, les Services de l'Etat, le Conseil Régional et l'ADEME, font partie des actions menées, qui traduisent notre volonté d'agir au bénéfice du territoire jurassien.

À cette fin, nous devons être de plus en plus réactifs et à l'écoute, afin d'anticiper sur les nouveaux points d'intérêt des collectivités et y répondre. Dans cet objectif, nous complétons notre boîte à outils publique. Notre fil conducteur pour cette seconde partie de mandat s'articule autour des six axes prioritaires, qui ont été définis par notre exécutif et notre direction. Vous les retrouverez dans ce rapport d'activité 2023.

**Gilbert BLONDEAU** - Président



En 2023, le SIDEC a poursuivi son développement et a présenté des résultats financiers satisfaisants. Mais il ne faut pas se méprendre, ces « bons chiffres » - pour utiliser une expression très terrain ! - sont indispensables si le SIDEC veut offrir aux collectivités conseil, ingénierie, interventions diverses dans les domaines économiques, de transition énergétique, environnementaux et numériques d'aujourd'hui et de demain. Ce qui montre bien que le SIDEC – avec sa filiale la SEM EnR en pleine expansion – est l'outil d'ingénierie publique, dont le département du Jura a besoin.

Pour ce faire, le SIDEC doit bien prendre conscience qu'il est un opérateur dans un environnement concurrentiel et que les besoins de rentabilité et de productivité sont des critères d'appréciation de son professionnalisme.

Pour mener à bien ces opérations et projets nombreux – ce qui « fait » la richesse de notre structure – le SIDEC s'appuie sur des équipes (95 personnes) aux sérieux et compétences reconnus.

Mais là encore, il ne faut pas se méprendre, les directions doivent sans cesse renforcer les compétences de leur personnel, d'où l'accent mis sur le mode de management, d'une part, de la formation, d'autre part. Ainsi, chacun trouve et trouvera sa place... rien n'est figé.

À côté de cette progression, bénéfique pour chacun, en interne le SIDEC doit savoir aussi attirer à lui de nouveaux talents. En effet, nous devons répondre aux attentes, qui ne cessent d'évoluer, des collectivités.

Intégrer des profils, des personnalités aux parcours variés ne peut que bénéficier à notre organisation actuelle et future. Et, par là-même, renforcer la réputation d'implication et d'efficacité de ses agents.

**Bernard BRUNEL** - 1<sup>er</sup> Vice-président, en charge des Affaires générales et finances



La Direction de l'Informatique et technologie d'information et de communication a continué de progresser en développant ses services et en recueillant de nouvelles adhésions avec, au total, 646 collectivités adhérentes, dont 485 communes sur 494, ce qui reflète le niveau d'implication du service.

L'évolution de GéoJura a été mis sur les rails et devrait pouvoir être mis en service dès octobre 2024. Application particulièrement complète et d'une utilisation conviviale, elle sera un outil indispensable pour nos élus dans leurs missions quotidiennes.

La lutte contre les cyberattaques et la sauvegarde des données sont restées une activité intense, tant les attaques de la part des hackers ne cessent d'évoluer et de se diversifier, ce qui nécessite de s'adapter en permanence. Ainsi, près de 12 000 menaces ont été bloquées et 11 993 sollicitations ont été traitées. La réorganisation, à la marge, du service et son renforcement début 2024, devraient porter leurs fruits et permettre à la direction de progresser, managée par un duo complémentaire qui a prouvé son efficacité.

**Gérard GINET** - 4<sup>ème</sup> Vice-président, en charge de l'Informatique, des Technologies de l'Information et de la Communication

# PRÉAMBULE

## 2023 UN CADRE SOLIDE EN ANTICIPATION D'UN CHANGEMENT D'ÉCHELLE DES ACTIVITÉS

2021 et 2022 ont vu évoluer les équipes du SIDEC dans une nouvelle organisation, accompagnée de formations au changement et au renforcement de l'expertise, avec pour objectifs de conduire des projets plus complexes et pluridisciplinaires, et en priorité, de développer une posture et une écoute attentive des élus jurassiens.

Ce cadre a été consolidé en mobilisant l'ensemble des équipes, afin qu'elles s'expriment sur le sens de leurs actions et sur les valeurs qu'elles souhaitent porter et véhiculer au quotidien. Ainsi, en juin, elles ont confirmé leur devise qu'elles voulaient afficher et partager : « **Engagé pour les collectivités** », d'une part, d'autre part, elles ont confirmé les valeurs nécessaires à un cadre de travail bienveillant et agile. **Ces valeurs sont la résilience, l'intégrité, l'engagement, le respect, la cohésion, le partage.** Au-delà des mots, chacune et chacun les ont traduites dans des actions, des gestes au quotidien. Bien sûr, cette dynamique collective sera poursuivie ces prochaines années et encouragée par l'exécutif du SIDEC, très impliqué également dans cette démarche nécessaire à l'évolution de la boîte à outils publique qu'est le SIDEC.

La traduction concrète est la mobilisation de plus de 80 % des personnes à la préparation des 75 ans d'existence du SIDEC en 2024 : au-delà de cette année symbole, il s'agira de faire s'exprimer les élus des collectivités sur ce qu'ils attendent de leur outil SIDEC.

*Myriam NORMAND  
Directrice Générale des Services*



# GARANTIR



**L'APPROVISIONNEMENT  
ET LES DESSERTES DU  
TERRITOIRE :**

**ÉNERGIES, EAU,  
ASSAINISSEMENT,  
TÉLÉCOMMUNICATION,  
VOIRIE, RÉSEAUX  
DIVERS...**

Réseaux de distribution d'énergies

Réseaux de communication

Éclairage public

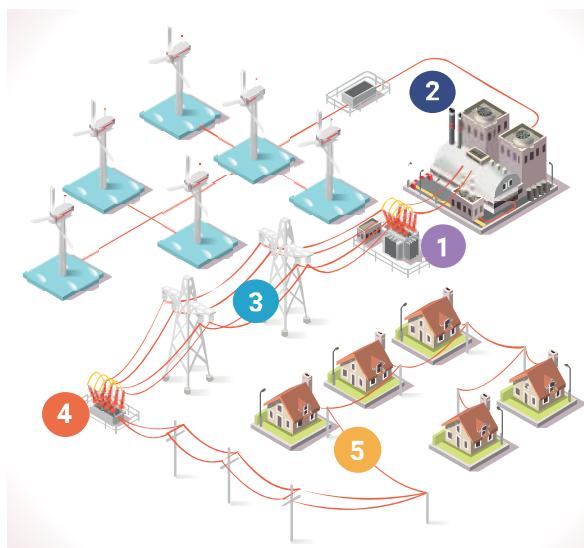
# L'ANNÉE 2023 EN CHIFFRES

## LA DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

### + CHIFFRES 2023



### + LE PATRIMOINE



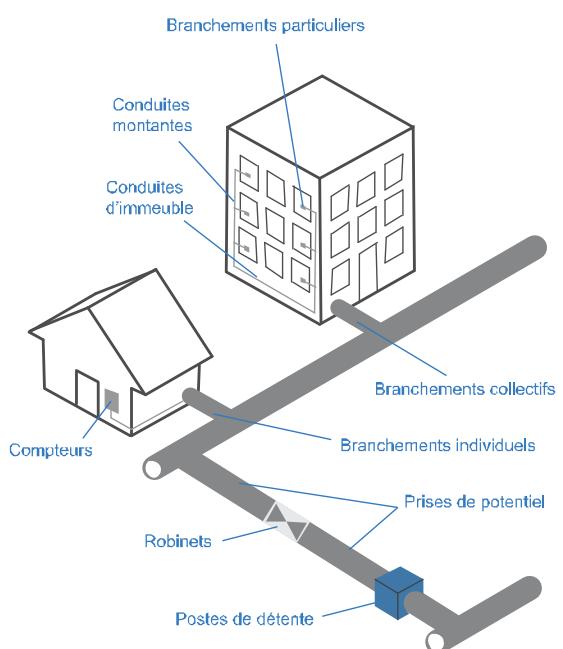
- 1 12 postes sources
- 2 4 023 installations de production
- 3 4 283 km de réseaux moyenne tension (HTA)
- 4 4 522 postes de transformation HTA/BT
- 5 4 203 km de réseaux basse tension (BT)

## LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ NATUREL

### + CHIFFRES 2023



### + LE PATRIMOINE



## LA DURÉE MOYENNE DE COUPURE

Le critère B correspond à la durée moyenne annuelle de coupure par utilisateur du réseau public de distribution raccordé en basse tension, quelle que soit la cause de l'interruption de fourniture (travaux et incidents sur le réseau ou incidents en amont du réseau). Calculé sur l'ensemble de la concession, il ne tient compte ni de la puissance souscrite, ni de la consommation.

La valeur-repère de 60 minutes du critère B HIX (hors événement exceptionnel) a été fixée en 2022 dans le contrat de concession de distribution publique d'électricité entre le SIDEC, AODE et ENEDIS, son concessionnaire.

Fluctuant au cours des années, il s'établit à 77 minutes en 2022, deuxième valeur la plus élevée depuis 2015, soit 17 minutes au-dessus de la valeur moyenne nationale.

Cela s'explique notamment par des événements climatiques engendrant des incidents sur un réseau HTA plus ancien que la moyenne nationale.

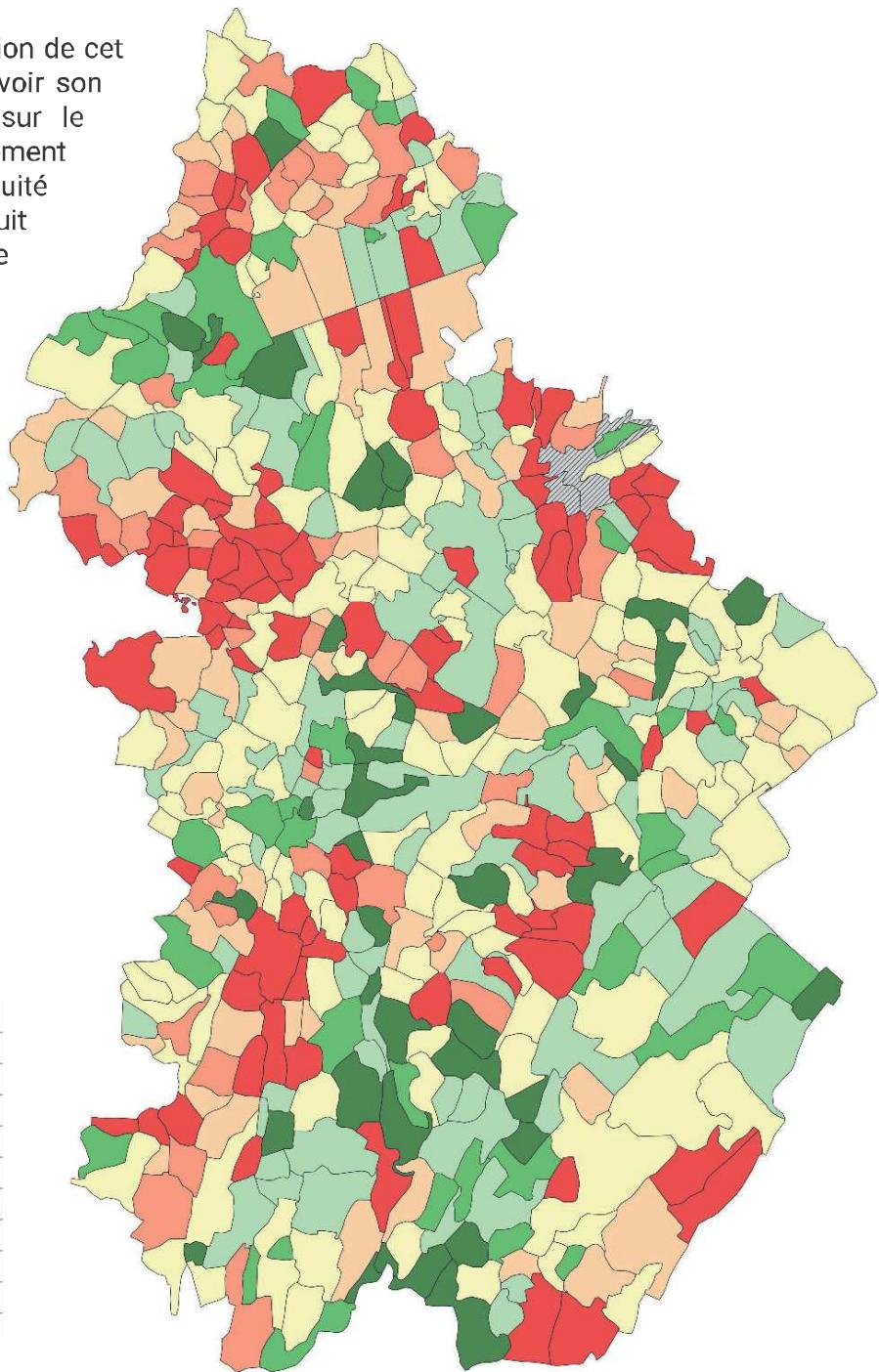
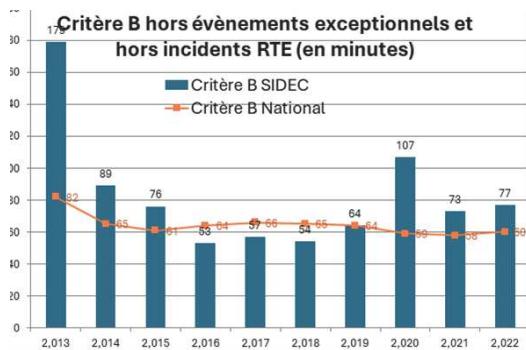
Le SIDEC se montre vigilant sur l'évolution de cet indicateur et demande à ENEDIS de revoir son niveau d'investissement, notamment sur le réseau HTA, afin d'accélérer le renouvellement des ouvrages et d'améliorer la continuité de fourniture. En outre, le SIDEC poursuit les investissements sur le réseau basse tension, afin de le rendre moins sensible aux événements climatiques.

**Critère B TCC par commune**  
Moyenne des exercices 2020-2022

- 15 minutes ou moins
- 15 à 30 minutes
- 30 minutes à 1 heure
- 1 à 2 heures
- 2 à 3 heures
- 3 à 4 heures
- 4 heures ou plus

■ Commune hors concession

(comprenant : travaux et incidents, HTA et BT, Postes Sources et Transport, et les coupures qualifiées en "exceptionnelles")



## LA CONTINUITÉ DE FOURNITURE

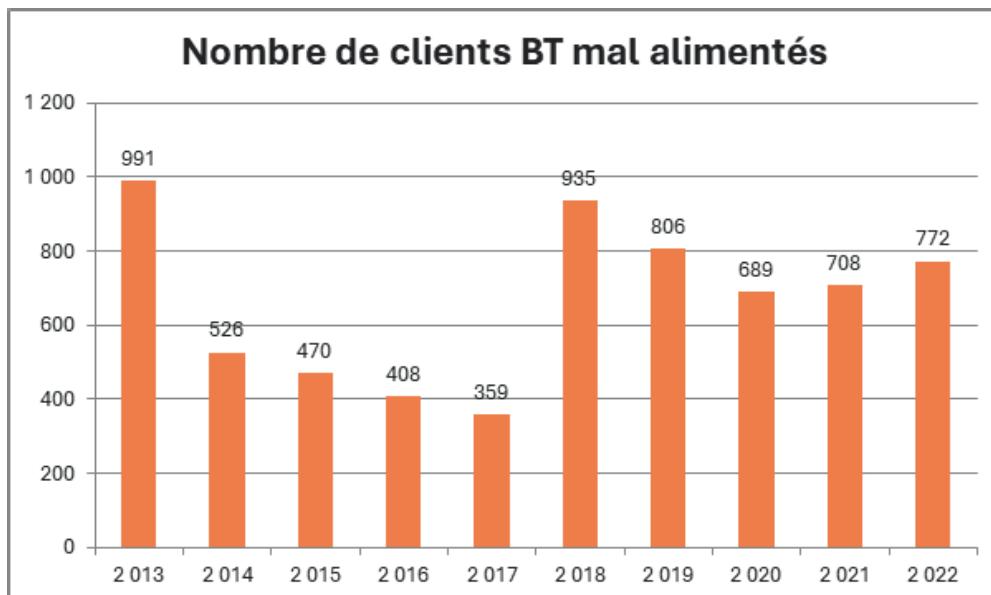
Un usager est considéré comme mal alimenté, lorsque la tension mesurée au niveau de son raccordement est en dehors de la plage [- 10 % ; + 10%] par rapport à la tension nominale de 230 V.

En 2018, ENEDIS tenant compte des réflexions des Autorités Organisatrices de la Distribution d'Électricité a fait évoluer sa méthode statistique en intégrant au modèle la part significative de la production décentralisée, ainsi que les données de consommation plus précises fournies par les compteurs communicants LINKY.

Ainsi, en 2018, une hausse significative du nombre de clients mal alimentés a été observée, qui traduit mieux les besoins de renforcement réels du territoire. En 2022, le nombre de clients mal alimentés est de 772 et justifie les nombreux chantiers de renforcement des ouvrages conduits par le SIDEC.

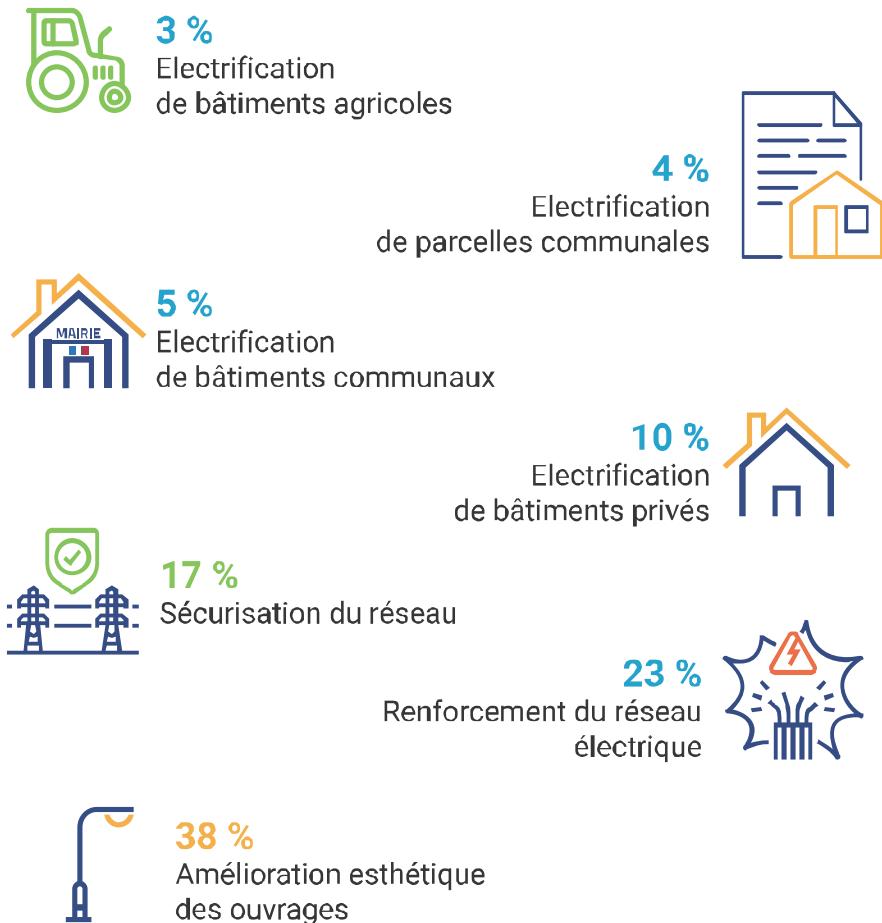
### CLIENTS BASSE TENSION MAL ALIMENTÉS (CONCESSION)

	2021	2022	Variation (en %)
Nombre de clients BT dont la tension d'alimentation est inférieure au seuil minimal de tension admissible	708	772	9.0%
Taux de clients BT mal alimentés (CMA) sur le territoire de la concession (en %)	0.4	0.5	7.8%



## L'ANNÉE 2023 EN CHIFFRES

## **+ LES TRAVAUX RÉSEAU ÉLECTRIQUE**



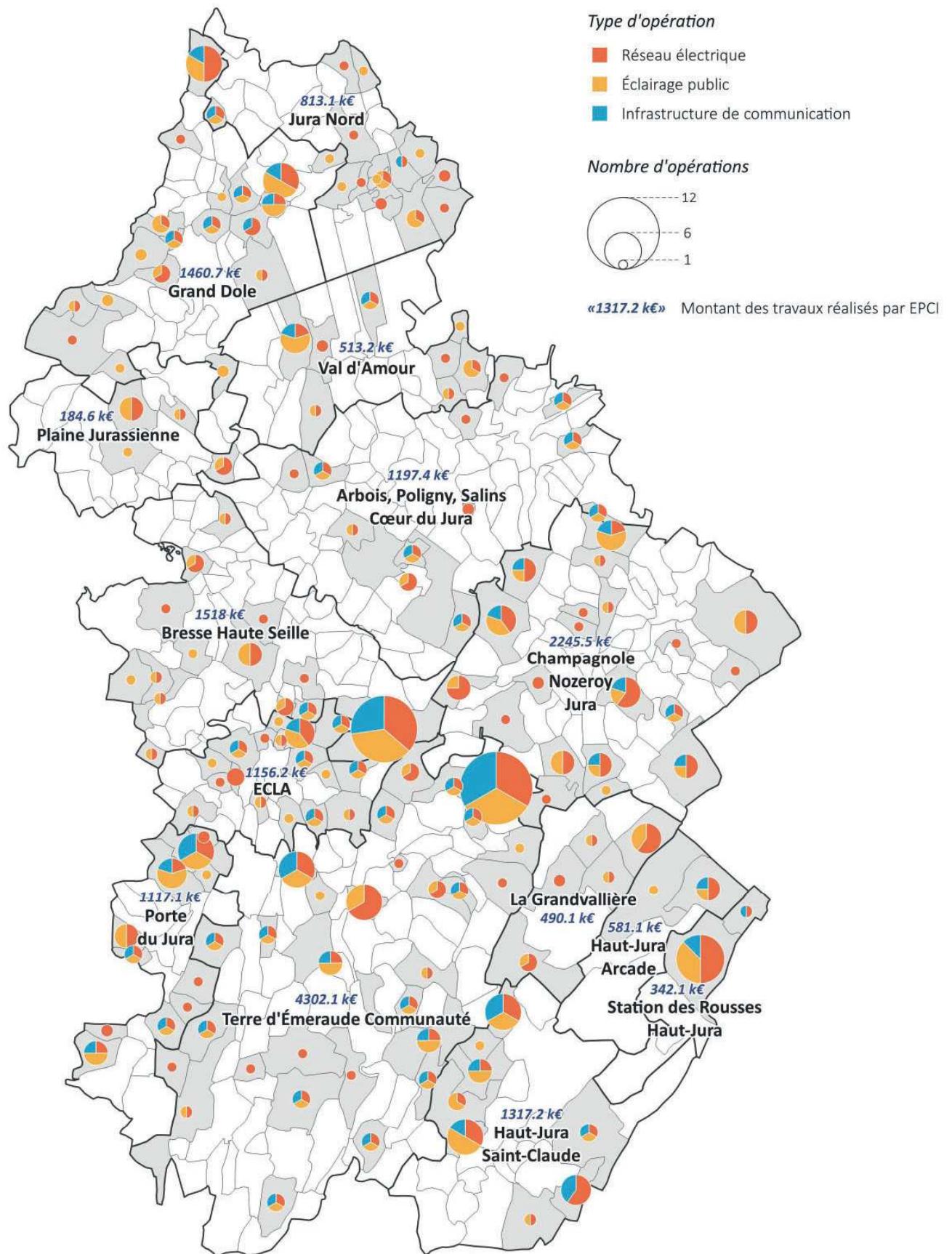
## **+ LES TRAVAUX ÉCLAIRAGE PUBLIC**



## **+ LES TRAVAUX RÉSEAUX DE COMMUNICATION**



# BILAN DES TRAVAUX 2023



# LES RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ

## + LE SIDEC, MAITRE D'OUVRAGE SUR LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE

- Conformément aux dispositions du contrat de concession, le SIDEC du Jura assure la maîtrise d'ouvrage de travaux sur le réseau électrique. Il contribue à l'amélioration de la qualité électrique des jurassiens en réalisant les travaux de renforcement, de sécurisation et d'enfouissement des réseaux. Depuis 2022, le SIDEC du Jura assure également le raccordement électrique des consommateurs en zone rurale.

## + RENFORCEMENT/ SÉCURISATION / ENFOUISSEMENT ÉLECTRIQUE



**199**

opérations sur le réseau



**12 591 430 €**

investis



**23 km**

de réseaux en fils nus éliminés



**41 km**

de réseaux en basse tension posés, dont  
**78 %**  
en technique souterraine



**5,9 km**

de réseaux HTA créés

**19**

nouveaux postes de transformation créés

- Le SIDEC a sollicité les programmes nationaux correspondants du FACE (Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification) pour un montant de 2 666 000 € et a apporté son concours financier sur ses fonds propres à hauteur de 2 626 150 €.

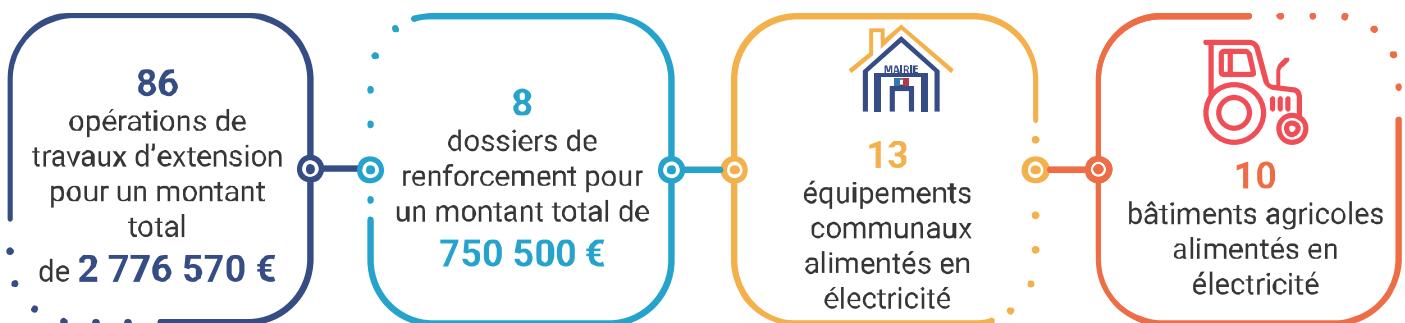


## **EXTENSIONS DE RÉSEAU ET LEUR PRISE EN CHARGE**

Le raccordement en basse tension (BT) au réseau public de distribution d'électricité d'un nouveau consommateur comprend la création d'ouvrages de branchement et, le cas échéant, l'extension et le renforcement des réseaux existants.

Depuis 2022, le SIDEC accompagne les communes rurales dans leur développement d'urbanisme en tant que maître d'ouvrage de toutes les extensions de réseaux électriques pour de nouveaux besoins tels que les lotissements, les zones d'activités, les particuliers, les bâtiments communaux.

De fait, le SIDEC du Jura a développé ses compétences en droit de l'urbanisme, afin d'instruire les demandes de raccordement électrique en lien avec des constructions neuves.

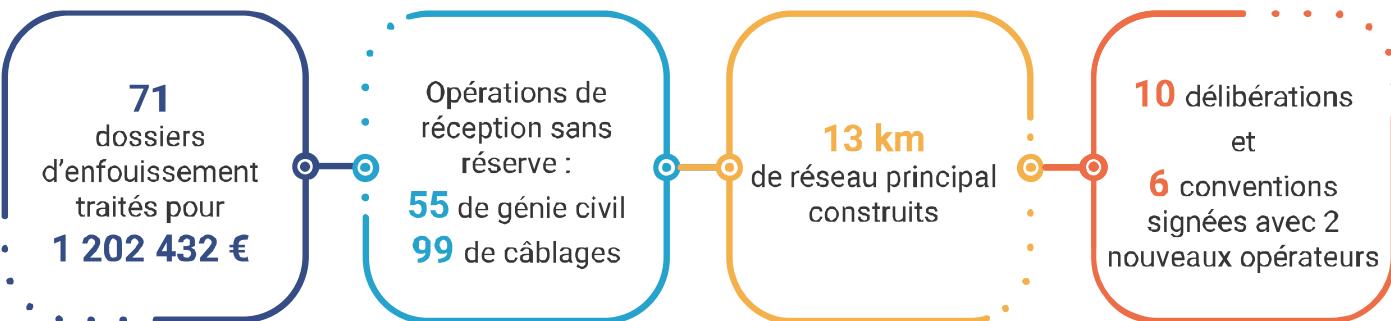


### **ÉVOLUTION DES CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE DES EXTENSIONS DE RÉSEAU ÉLECTRIQUE**

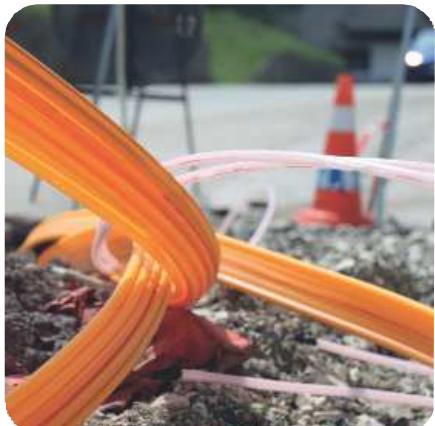
En application de la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (dite «loi APER»), l'ordonnance du 23 août 2023 procède à une restructuration du chapitre du code de l'énergie relatif au raccordement aux réseaux publics d'électricité, afin d'en améliorer la lisibilité. **Désormais, la contribution due par les collectivités en charge de l'urbanisme (CCU) pour la part de l'extension située hors terrain d'assiette de l'opération est supprimée.** Le nouvel article (L. 342-21) du code de l'énergie dispose que l'intégralité de la contribution due au titre de l'extension est payée par le demandeur du permis de construire : « Lorsque l'extension est rendue nécessaire par une opération ayant fait l'objet d'un permis de construire, d'un permis d'aménager ou d'une décision de non-opposition à une déclaration préalable, située en dehors d'une zone d'aménagement concerté et ne donnant pas lieu à la participation spécifique pour la réalisation d'équipements publics exceptionnels ou à la participation pour voirie et réseaux mentionnées à l'article L.332-6-1 du code de l'urbanisme, la contribution est versée par le bénéficiaire du permis ou de la décision de non-opposition ». **Cette nouvelle règle est entrée en vigueur depuis le 10 novembre 2023.**

# LES FOURREAUX POUR LES RÉSEAUX DE COMMUNICATION

Depuis 2015, le SIDEC du Jura a la propriété des fourreaux posés lors d'opérations coordonnées d'enfouissement de réseaux électriques et téléphoniques. Les opérateurs louent au SIDEC des fourreaux nécessaires au rétablissement du réseau aérien déposé. Ces fourreaux, propriétés publiques, laissent la possibilité au SIDEC d'ouvrir son réseau à d'autres opérateurs, comme la fibre optique.



## + PRÉPARER ET FACILITER LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE



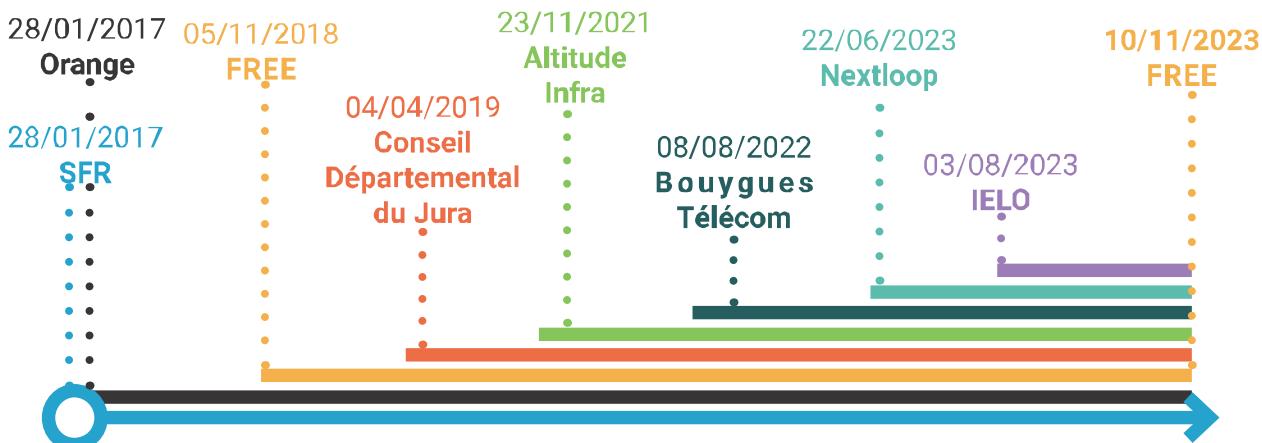
### De 2007 à 2014

**90 km** de fourreaux de transport construits conjointement aux travaux HTA.

### 2015 à 2023

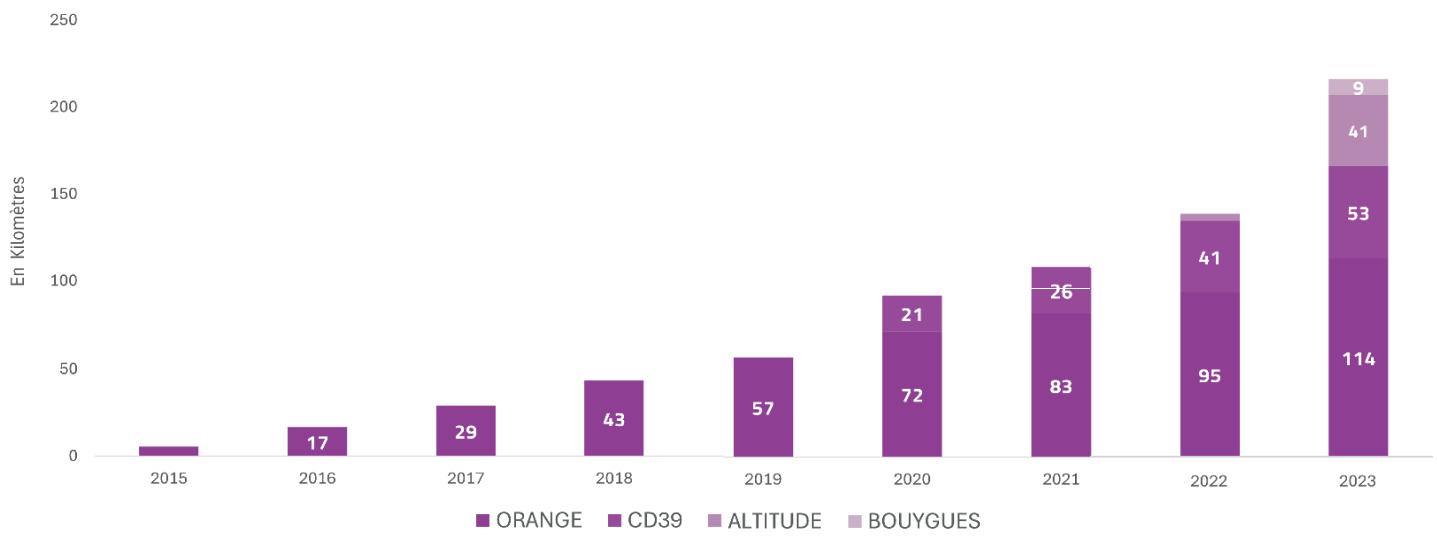
Option A : conjointement aux enfouissements des réseaux électriques, construction d'un réseau de desserte : **118 km** de distribution, **120 km** de branchement, **2 750 chambres** de tirage.

## + CONVENTIONS SIGNÉES PAR LE SIDEC POUR L'UTILISATION DE SES INFRASTRUCTURES PAR LES OPÉRATEURS



## + LE PATRIMOINE

### Evolution des longueurs de fourreaux utilisés par les opérateurs



Le SIDEC crée des infrastructures lors des opérations d'enfouissement en prévision de l'arrivée de la fibre optique.

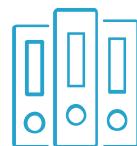
Le SIDEC a permis l'utilisation de 11 300 supports de distribution publique d'électricité basse tension et moyenne tension dans le Jura.

## + EXPLOITER

Le SIDEC du Jura, en tant que propriétaire d'infrastructures, a participé à des réunions de préparation et de coordination avec les différents acteurs du déploiement de la fibre pour favoriser l'utilisation de l'existant et ainsi, limiter la multiplication des appuis.



Infrastructures implantées dans  
**259 communes**



**Pérenniser : 1 300**  
réponses aux  
demandes DT/DICT, avec  
mise à disposition de plans



## L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis son origine, le SIDEC apporte son aide technique et financière aux communes jurassiennes sur les installations d'éclairage public, équipements d'aménagement des espaces publics quasiment indissociables des réseaux de distribution publique d'électricité.

Des programmes de travaux adaptés aux besoins sont mis en œuvre dans le cadre d'une offre d'accompagnement très complète, qui débute par le diagnostic du patrimoine jusqu'à la maintenance des équipements, ainsi que la fourniture d'électricité.

Ainsi, toutes les composantes du service sont proposées.

### + TRAVAUX SUR LE RÉSEAU

A la demande des communes, le SIDEC peut réaliser et financer partiellement des travaux sur le réseau d'éclairage public, ayant pour objectif la rénovation, la mise en sécurité, l'aménagement...



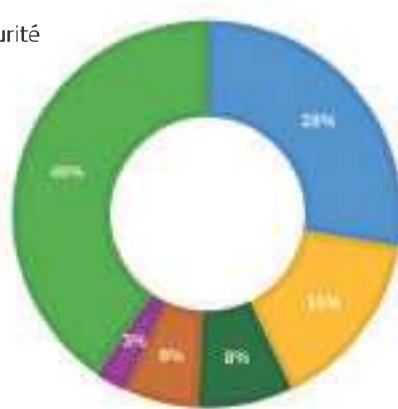
Grâce aux travaux de rénovation menés et cofinancés par le SIDEC, plus de 350 communes ont supprimé les lampes aux vapeurs de mercure (ballons fluorescents) de leur patrimoine, sources énergivores, dont la commercialisation est interdite depuis avril 2015.

Les deux tiers des coffrets sont équipés d'horloges astronomiques permettant de maîtriser la durée d'éclairage.

### + RÉPARTITION DU MONTANT INVESTI AU TITRE DU PROGRAMME D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Éclairage public lié à une mise en souterrain de réseau
- Aménagement EP communes urbaines
- Rénovation - Vétusté - Sécurité
- Éclairage public dans zone à bâtrir
- Aménagement EP communes rurales

- Coordonnés à des travaux de renforcement électrique aérien



**50 853**

mètres de réseaux d'éclairage public cartographiés en classe A et intégrés dans l'outil GEOLux en 2023

**63 488**

points lumineux intégrés dans GEOLux.

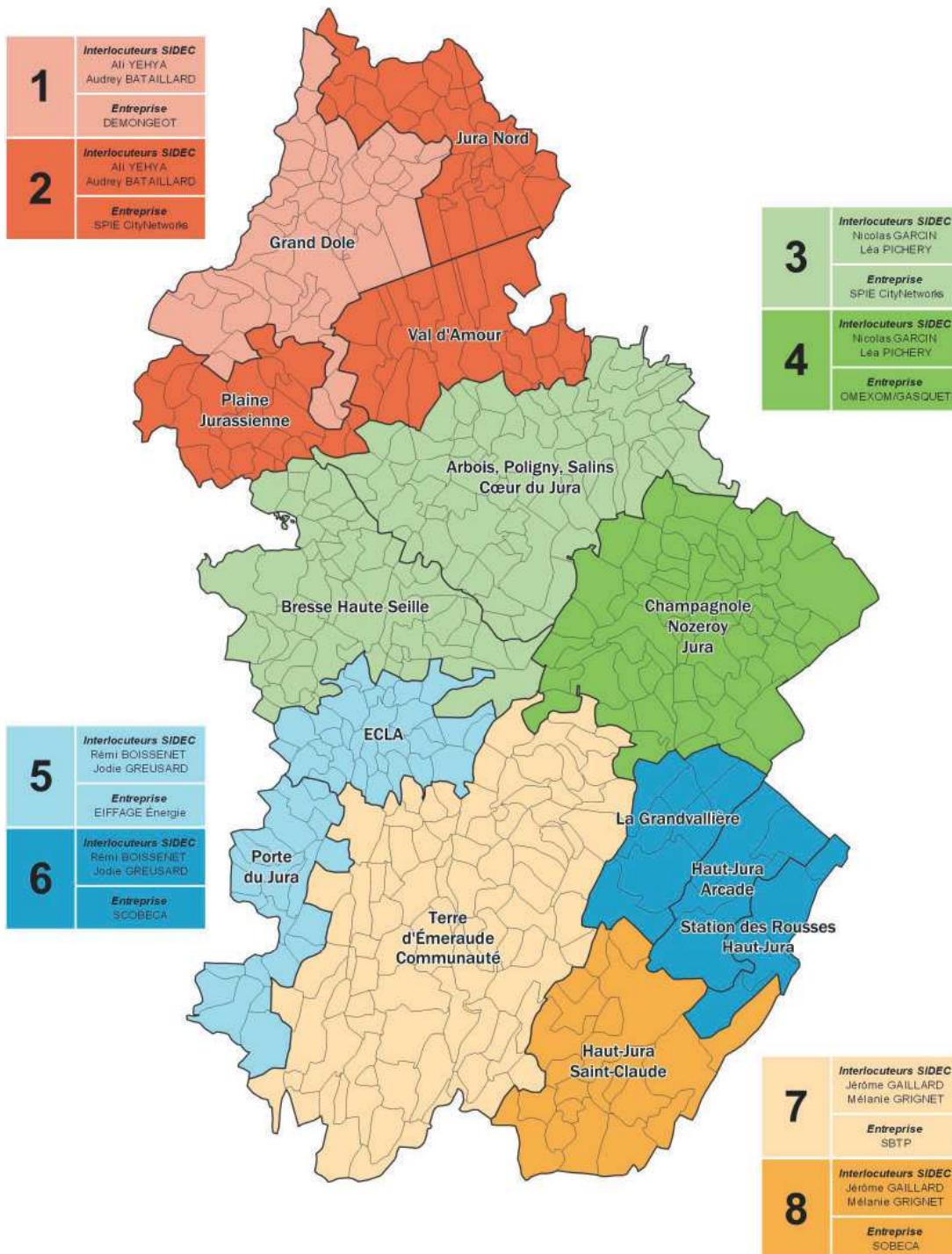
**3 545**

armoires, dont 2 659 équipées d'horloges intégrées dans GEOLux.

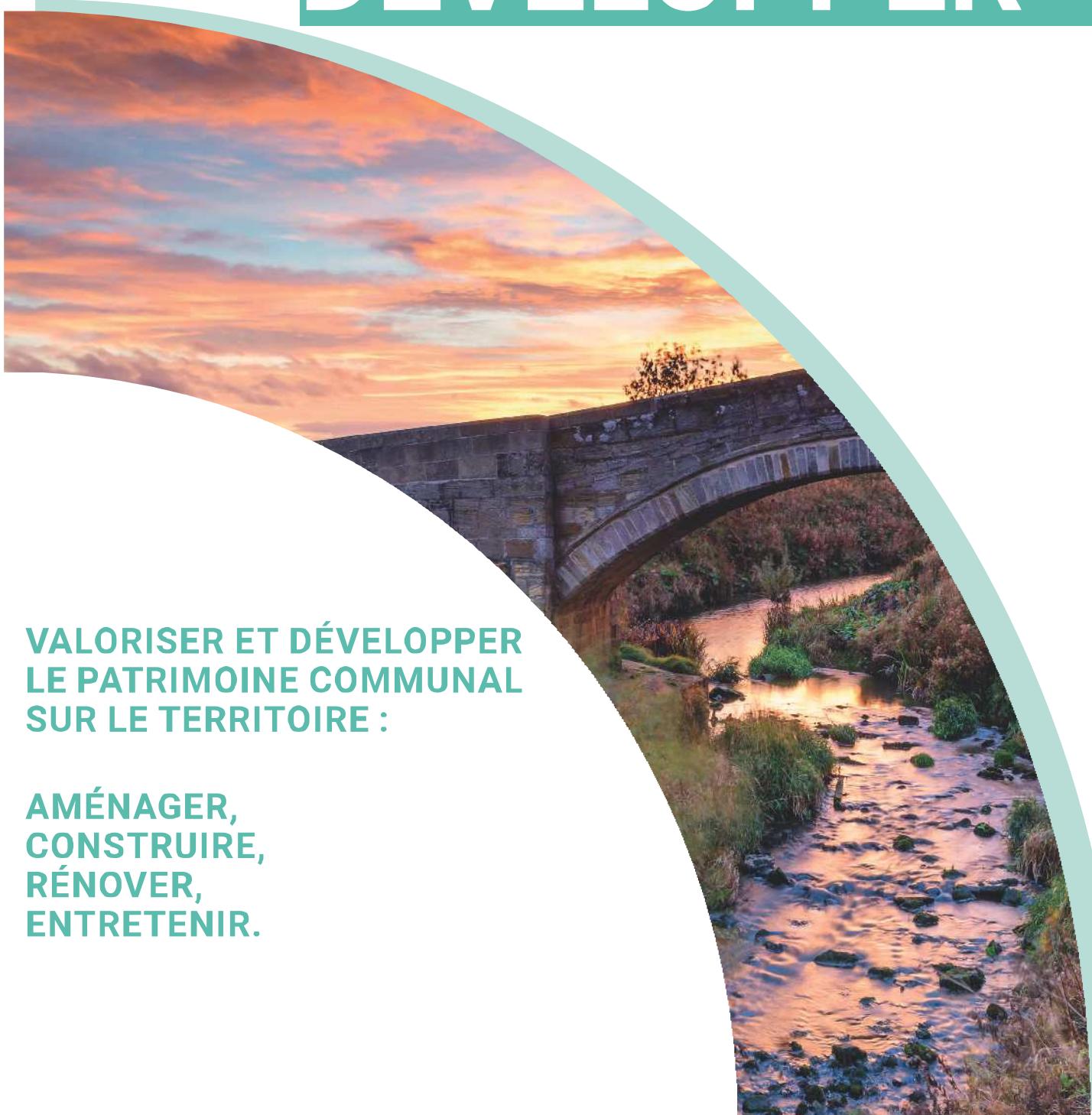
## ORGANISATION DES TRAVAUX DE RÉSEAUX : RAPPEL

Le pôle Réseaux Secs du SIDEC du Jura est organisé par binôme pour chaque lot géographique. Ainsi, chaque commune dispose d'interlocuteurs attitrés, qui connaissent le territoire, ainsi que son historique.

Les travaux de réseaux électriques, d'éclairage public et d'infrastructures de communication sont confiés à des entreprises via un accord-cadre à bon de commande, ce qui permet une réactivité accrue. Le territoire jurassien est divisé en 8 lots géographiques, établis selon les périmètres des communautés de communes et d'agglomération connus au moment du lancement de la consultation. Le montant total des travaux sur 4 ans est estimé à 60 millions d'euros.



# VALORISER ET DÉVELOPPER



**VALORISER ET DÉVELOPPER  
LE PATRIMOINE COMMUNAL  
SUR LE TERRITOIRE :**

**AMÉNAGER,  
CONSTRUIRE,  
RÉNOVER,  
ENTRETENIR.**

Éclairage public

Eau, assainissement, voirie et aménagements

Bâtiments

# L'ANNÉE 2023 EN CHIFFRES

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

### + MAINTENANCE ET ENTRETIEN



44

délibérations e-lum®  
(nouvelles adhésions/renouvellements)



196

campagnes de  
maintenance préventive



1 035

signalements sur  
1 723 ouvrages

taux de panne : 5,90 %

### + LE PATRIMOINE



4 377

réponses apportées par les entreprises du marché e-lum® aux DT-DICT pour le compte des communes adhérentes



143

optimisations tarifaires

points lumineux vétustes : baisse de 7 %

\* GEOLux est un outil qui permet aux collectivités adhérentes au service e-lum® « Exploitation et Maintenance de l'éclairage public » d'effectuer les signalements nécessaires lors de la constatation d'un défaut. Il permet également de se géolocaliser, afin de se repérer plus rapidement sur la cartographie et de situer les ouvrages sur le territoire de la commune.

# LA CHARTE «Éclairons Juste le Jura» ACTUALISÉE EN 2023



- Cette charte initialement rédigée en 2011 par un groupe de neuf partenaires est un élément structurant de l'action, car elle concerne des engagements unanimement validés par des partenaires de sensibilités très différentes.
- Elle est la pierre angulaire des actions, s'intéressant aussi bien à la partie « diagnostic énergétique, recensement, choix de matériels peu polluants, projet citoyen », qu'à la prise en compte des zones à l'environnement sensible.

Au 31 décembre 2023, 421 collectivités jurassiennes avaient ratifié ce document ; elles ont mis en œuvre des actions contribuant à l'atteinte des objectifs de la charte. Les différents enjeux fixés par la charte sont synthétisés dans un indicateur dédié : « l'empreinte nocturne® ».

Les évolutions technologiques et réglementaires, les nouvelles politiques territoriales et l'accélération de la transition écologique ont des conséquences en matière d'éclairage public, qu'il était nécessaire d'introduire dans la charte.

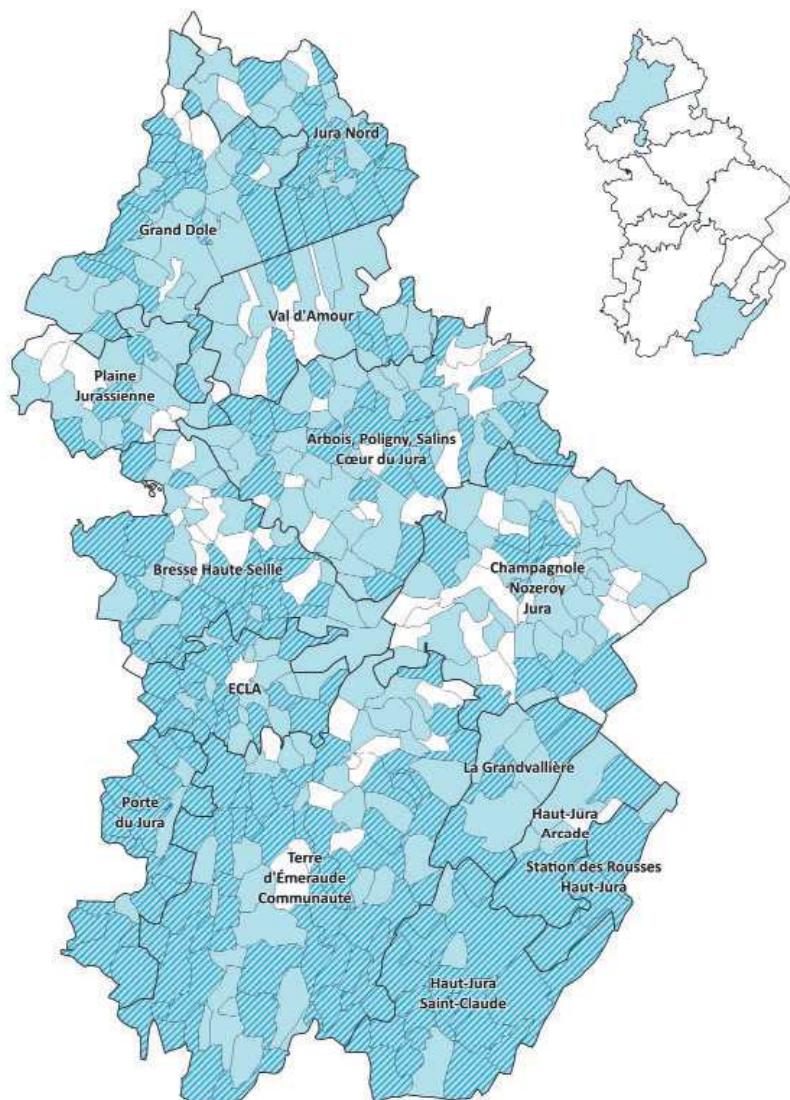
Ainsi, le SIDEC, assisté d'ALTERRE, a réuni les partenaires « historiques » de la démarche et a associé de nouveaux partenaires concernés par l'éclairage.

Les principales évolutions sont des mises à jour de chiffres, de textes de références et des compléments de rédaction intégrant les retours d'expériences récents.

Cette charte actualisée a fait l'objet d'une approbation en Comité Syndical du SIDEC le 25 novembre 2023.

L'objectif principal et l'architecture de la charte demeurent, en renforçant la sobriété autour des 5 composantes liées d'éclairage public :

- + Énergie
- + Environnement
- + Qualité de vie
- + Économie territoriale
- + Sécurité technique et juridique



- Collectivité adhérente charte + e-lum® [223]
- Collectivité adhérente charte [200]
- Limite d'EPCI

# ÉCLAIRAGE PUBLIC MAINTENANCE



## Service e-lum®, la garantie d'un service performant et organisé

Un matériel récent ne saurait garantir des performances pérennes sans une maintenance appropriée. Depuis 2011, le SIDEC propose un service de maintenance mutualisé de l'éclairage public, basé sur des opérations programmées de remplacement préventif des sources lumineuses. Les interventions en maintenance curative sont fortement réduites et limitent les déplacements ponctuels plus impactants en termes de gaz à effet de serre et de coût.

## La sécurisation du parc

Ce service permet aussi de sécuriser les élus quant à l'état de fonctionnement du matériel électrique. Enfin, il dégage le Maire de sa responsabilité de chargé d'exploitation du réseau d'éclairage public.

L'établissement d'un bilan annuel (empreinte nocturne®) permet à la commune de connaître l'impact des travaux et de suivre l'évolution de son patrimoine.



## Connaissance du patrimoine

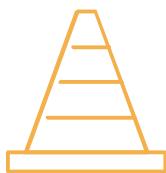
Depuis 2010, le SIDEC a recensé la totalité du patrimoine d'éclairage public des communes du Jura et l'a importée dans l'outil cartographique dédié GEOLUX : [sidec39.sig-online.fr/sidec39](http://sidec39.sig-online.fr/sidec39).

## + LA RÉPONSE AUX OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

En tant que chargé d'exploitation, le Maire doit répondre aux obligations réglementaires du décret anti-endommagement en déclarant les réseaux d'éclairage public sur le guichet unique. Il s'agit d'une plateforme en ligne permettant aux concessionnaires de réseaux de recenser les informations nécessaires sur leurs ouvrages aériens, souterrains et subaquatiques, afin de garantir la sécurité des biens et des personnes lors de la réalisation de chantiers.

Dans le cadre du service e-lum®, cette responsabilité est confiée aux entreprises chargées de la maintenance de l'éclairage public.

En 2023, les prestataires ont traité pour le compte des communes :



239

Avis de Travaux Urgents (ATU)



1 465

Déclarations de Travaux (DT)



2 673

Déclarations d'Intention de  
Commencement de Travaux  
(DICT)

Soit un total de **4 377 réponses apportées**, relatives à la présence d'un réseau d'éclairage public dans l'emprise des travaux déclarés.

# MAINTENANCE e-lum® :

## LES ENTREPRISES INTERVENANTES

- Le marché public concernant la maintenance et l'exploitation des installations d'éclairage public a été attribué le 1er novembre 2022 pour une durée maximale de 4 ans.



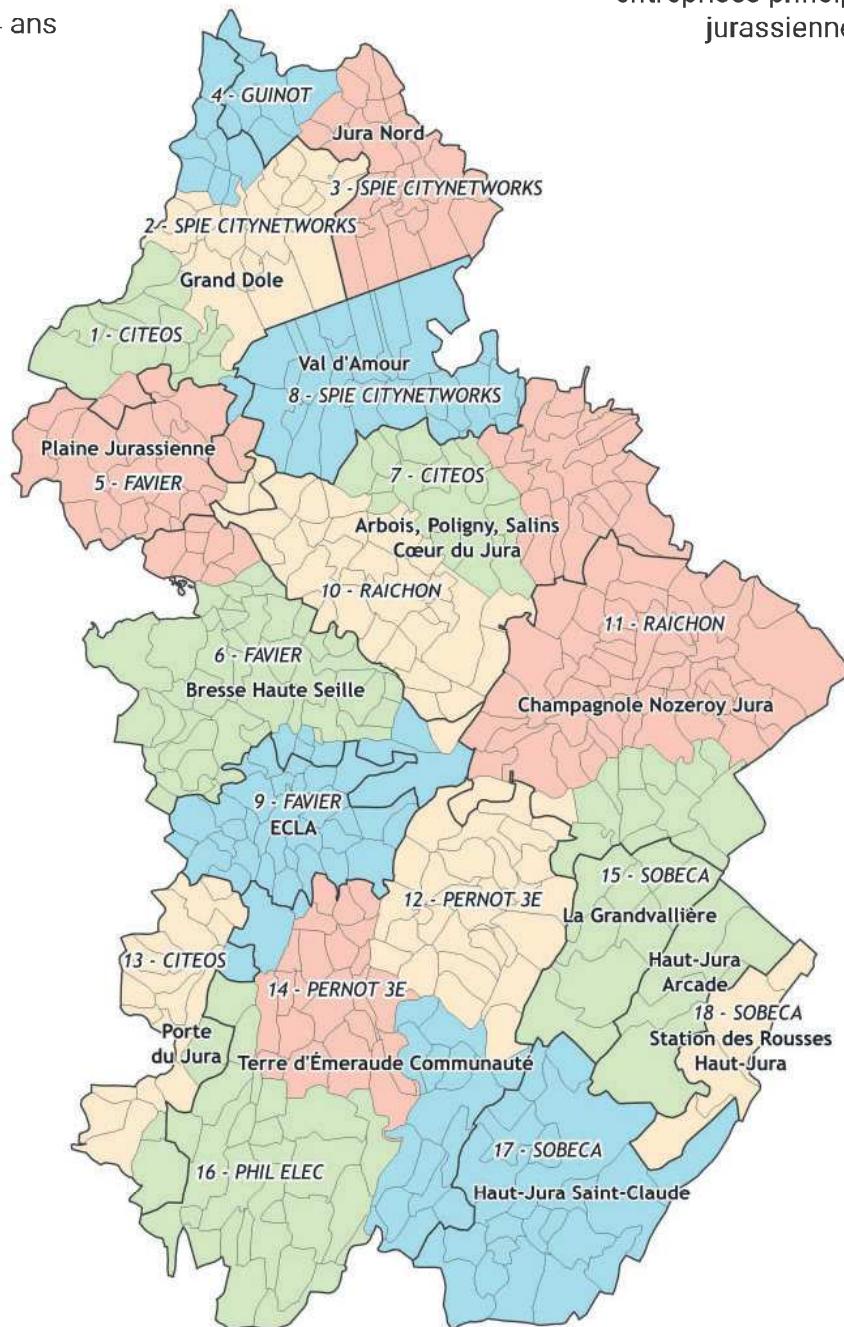
marchés à bon de commande pour un montant maximum de **7 600 000 € HT** sur 4 ans



**18**  
lots géographiques



**8**  
entreprises principalement jurassiennes



# L'ANNÉE 2023 EN CHIFFRES

## PÔLE BÂTIMENT

**24** OPÉRATIONS NOUVELLES OUVERTES EN 2023

MONTANT PRÉVISIONNEL DES OPÉRATIONS

### BÂTIMENT



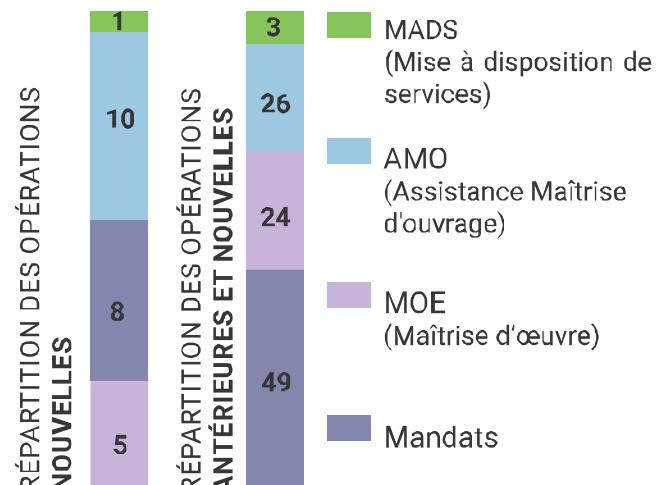
**6 822 080 € HT**

Travaux

**314 820 € HT**

Contrats SIDECA

**4** TYPES DE MISSIONS



## PÔLE EAU, ASSAINISSEMENT, VOIRIE ET AMÉNAGEMENTS

**39** OPÉRATIONS NOUVELLES OUVERTES EN 2023

MONTANT PRÉVISIONNEL DES OPÉRATIONS

### EAU ET ASSAINISSEMENT



**3 616 444 € HT**

Travaux

**283 212 €**

Contrats SIDECA

### VOIRIE ET ESPACES PUBLICS



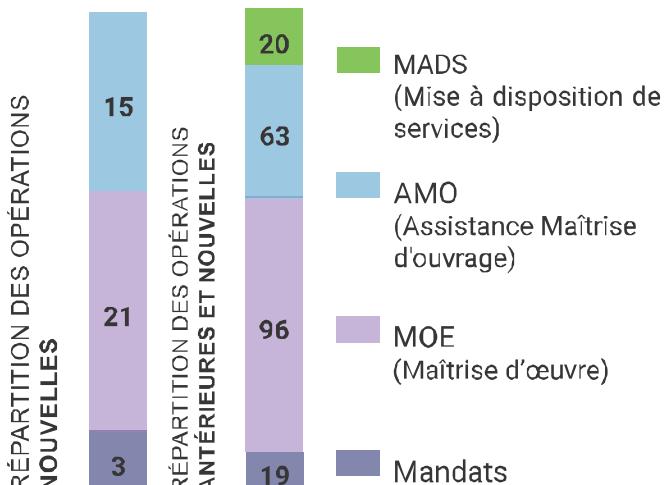
**3 766 400 € HT**

Travaux

**150 056 €**

Contrats SIDECA

**4** TYPES DE MISSIONS



RÉPARTITION DES OPÉRATIONS NOUVELLES



## EAU ET ASSAINISSEMENT

### + LES CHIFFRES CLÉS



**13,7 km**

linéaires de réseaux alimentation en eau potable (AEP) renouvelés



**2,8 km**

linéaires de réseaux assainissement renouvelés



réhabilitation de **5 réservoirs** AEP sur la commune de Foncine le Haut

construction d'**1** nouveau réservoir AEP pour le SIE Bief du Fourg - Petit Villard

## VOIRIE ET ESPACES PUBLICS

### + LES CHIFFRES CLÉS



**2 200 m**

couches de roulement



**7 205 m<sup>2</sup>**

surfaces désimperméabilisées

### Voirie et espaces publics :

Le SIDEC du Jura intervient dans l'aménagement des espaces publics. Les interventions peuvent porter sur la sécurisation des usagers, la mise en œuvre de dispositifs favorisant les mobilités douces, l'amélioration du confort des usagers (stationnement, mobilier urbain, éclairage) et encore la renaturation (désimperméabilisation, végétalisation). Les objectifs et les niveaux de priorité sont définis avec les élus dès le commencement du projet, en lien avec les contraintes (budget, réglementation, réseaux, topographie) et les opportunités du projet (financement, ouverture de chaussées pour travailler sur les réseaux secs ou humides).

### La concertation et l'information au cœur de la démarche :

Aller vers les habitants et usagers pour susciter l'intérêt et donner de la visibilité à l'opération projetée : la méthode de travail repose ainsi sur un dialogue régulier avec le maître d'ouvrage et ses partenaires et sur une concertation avec les usagers de l'espace public (habitants, commerçants, utilisateurs).

CLAIRVAUX-LES-LACS  
AMÉNAGEMENT DE LA PLACE  
DU CHÊNE

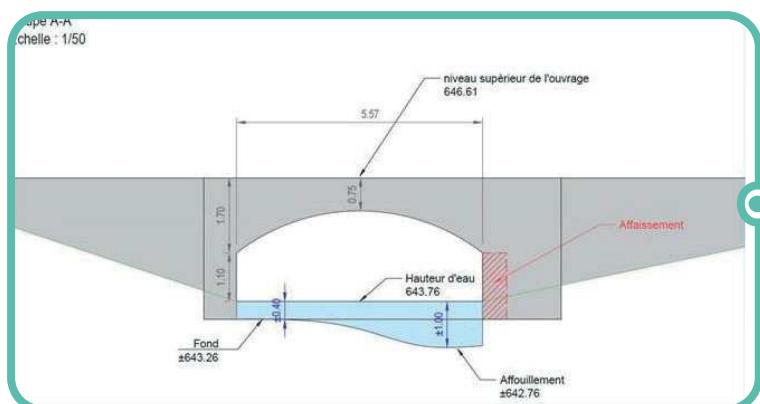
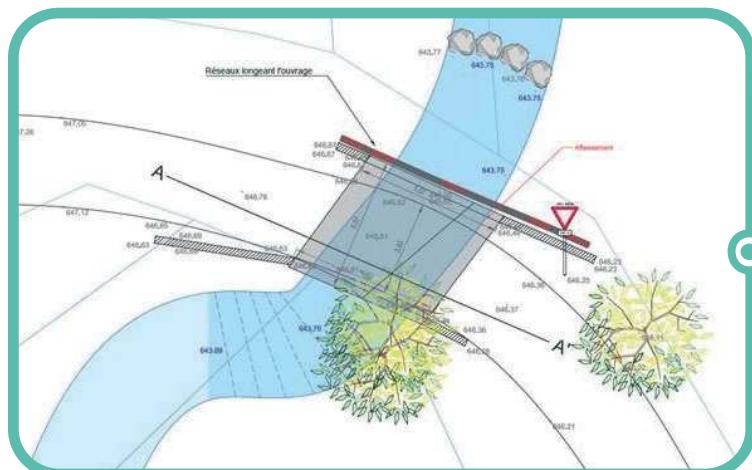


MONNIÈRES  
AMÉNAGEMENT RUE DE  
FOUCHERANS



# LE PROGRAMME NATIONAL PONTS

- Piloté par le CEREMA, le Programme National Ponts accompagne les collectivités pour améliorer la connaissance de leurs ouvrages d'art. Ainsi, depuis janvier 2021, un vaste programme de recensement et d'évaluation de ces infrastructures est proposé aux communes.
  - Sur la période 2021-2023, une première campagne nationale a permis à 11 500 communes de disposer d'un état des lieux précis de leurs ouvrages. Fort de ce succès, le programme a été étendu sur la période 2023-2025 : 3 269 communes pourront ainsi bénéficier d'un diagnostic gratuit réalisé par un bureau d'étude spécialisé et des analyses de terrain, dont 40 communes jurassiennes au cours de l'année 2024. Les investigations permettront de déterminer la nécessité de travaux de réparation sur les ouvrages recensés.
  - Le cas échéant, le recours à une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage ou en Mandat de Maîtrise d'Ouvrage par le SIDEC permet de disposer de regards croisés sur les éléments techniques, réglementaires et financiers. Cet accompagnement a notamment pour objectif d'établir les prérequis, afin d'adapter la démarche au contexte et de structurer le projet de réhabilitation pour garantir les résultats et les délais, en intégrant les contraintes juridiques et budgétaires.



# Commune de Les Nans

mandat de maîtrise  
d'ouvrage pour la remise  
en service du pont du  
Bredson de l'Angillon

# BÂTIMENTS

Les communes possèdent différents types de patrimoine bâti : Mairie, salle des fêtes, logements...

Le SIDEC est un outil public au service des collectivités qui apporte ses compétences :

- Dans la sélection des prestataires : maître d'œuvre, entreprises, bureau de contrôle...,
- Dans la cohérence du projet : respect des procédures, coordination des intervenants, respect des normes thermiques et environnementales,
- Dans la recherche des financements : recherche des subventions, dépôt et complétude des dossiers de subvention,
- Dans la préservation des intérêts de la collectivité : intervention dans l'analyse des dossiers de conception et suivi des travaux.

Le SIDEC peut accompagner les collectivités selon plusieurs modalités : études de faisabilité ou de programmation, assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, mandat.

Quelques opérations ouvertes en 2023 :

- **Commune de Rans**
- mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un aménagement de cœur de bourg et la création d'une salle de convivialité et d'une halle



estimation des travaux :

**973 200 € HT**

## Commune de Choux

maîtrise d'œuvre pour la rénovation d'un logement au-dessus de la Mairie

## Commune de Bellecombe

mandat de maîtrise d'ouvrage pour construction d'un bâtiment à vocation intergénérationnelle



estimation des travaux :

**1 434 700 € HT**



estimation des travaux :

**150 700 € HT**

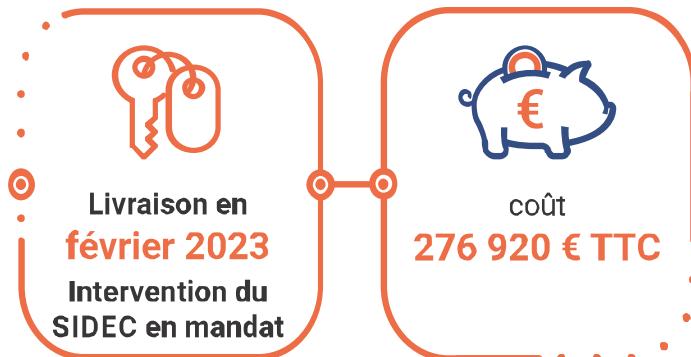
# ZOOM SUR

## QUELQUES OPÉRATIONS BÂTIMENT

### + CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SENIORS À GENDREY



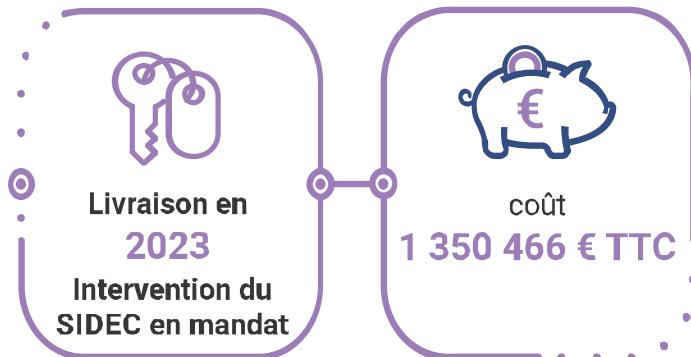
### + CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT COMMUNAL POLYVALENT À VINCENT-FROIDEVILLE



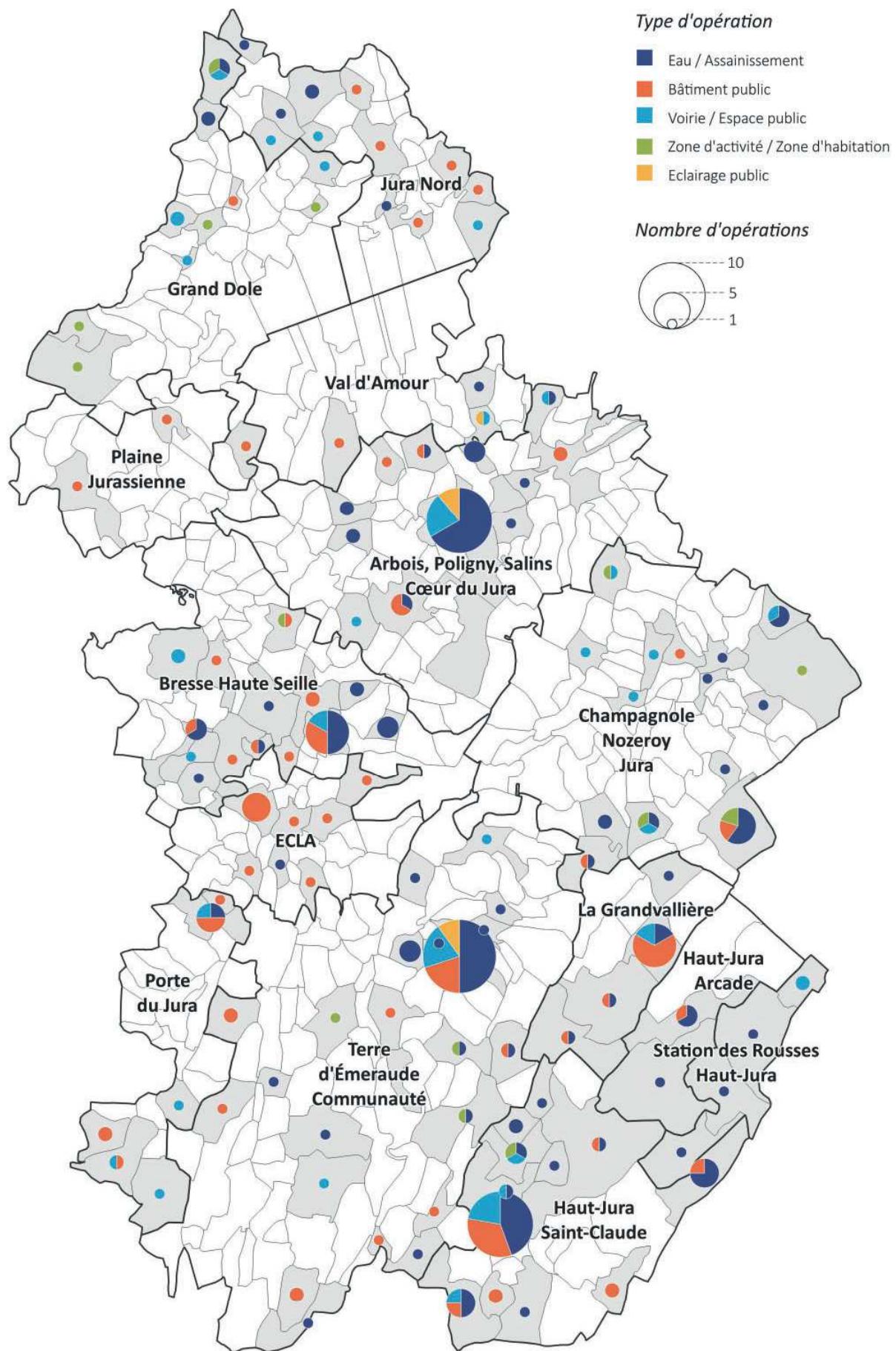
### + STADE - EXTENSION VESTIAIRES ET RÉNOVATION DES VESTIAIRES DE FOOTBALL À VIRY



### + RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT MARTIN À LES TROIS CHÂTEAUX : PATRIMOINE HISTORIQUE



# BILAN DES OPÉRATIONS EN COURS



# ZOOM SUR

## PHOTOVOLTAÏQUE

Le SIDEC peut accompagner les communes dans la mise en œuvre de projets photovoltaïques.

Une Assistance à Maîtrise d’Ouvrage réalisée par le SIDEC prend en charge :

- + La réalisation des autorisations administratives nécessaires (hors permis de construire),
- + La sélection des différents prestataires (consultations) en appui de la collectivité,
- + Le suivi de la réalisation des travaux et de la mise en service des installations.

En outre, le SIDEC facilite la mise en œuvre de projets en autoconsommation collective. Ce dispositif permet de partager la production solaire d'une toiture d'un bâtiment communal vers les bâtiments communaux situés à proximité. Une installation peut ainsi bénéficier à plusieurs sites voisins.

### ✚ PUISSANCE INSTALLÉE : 32 kWC

- **Commune de Aumont**
- + Réalisation d'une toiture photovoltaïque sur le hangar communal
- + Intervention du Sidec en Assistant au Maître d’Ouvrage
- + Réalisation de novembre 2022 à avril 2023



### ✚ PUISSANCE INSTALLÉE : 18 kWC



#### Commune de Nanchez centre de vacances Le Duchet

- + Rénovation et extension du centre de vacances
- + Intervention du Sidec en mandat
- + Réalisation d'octobre 2021 à avril 2023

# OPTIMISER



**LES COÛTS DE  
FONCTIONNEMENT DES  
COLLECTIVITÉS ET GÉRER LE  
PATRIMOINE :**

**MUTUALISER,  
EXPLOITER,  
CONSEILLER.**

Conseils en énergie

Achats d'énergies

Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)

# CONSEILS EN ÉNERGIE

71  
collectivités  
adhérentes dont  
**7 EPCI**



**163 389**  
jurassiens bénéficiaires



**546**

bâtiments publics expertisés  
dont 10% à vocation scolaire

## + UNE MISSION EN PLUSIEURS ÉTAPES

Le conseiller en énergie est neutre et indépendant.

**Diagnostic** : inventaire du patrimoine et collecte des données pour la réalisation d'un bilan énergétique.

**Actions** : préconisations pour diminuer les consommations, maîtriser les dépenses énergétiques, réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer le confort des usagers (hiver et été).

**Stratégie** : conseiller la collectivité pour la réalisation des actions en suivant les indicateurs associés et l'évolution des consommations énergétiques.

## + EN + DU BILAN ÉNERGÉTIQUE

- + Analyse d'opportunité photovoltaïque
- + Audit des installations énergétiques
- + Et préconisations de réglages pour l'optimisation de leur fonctionnement

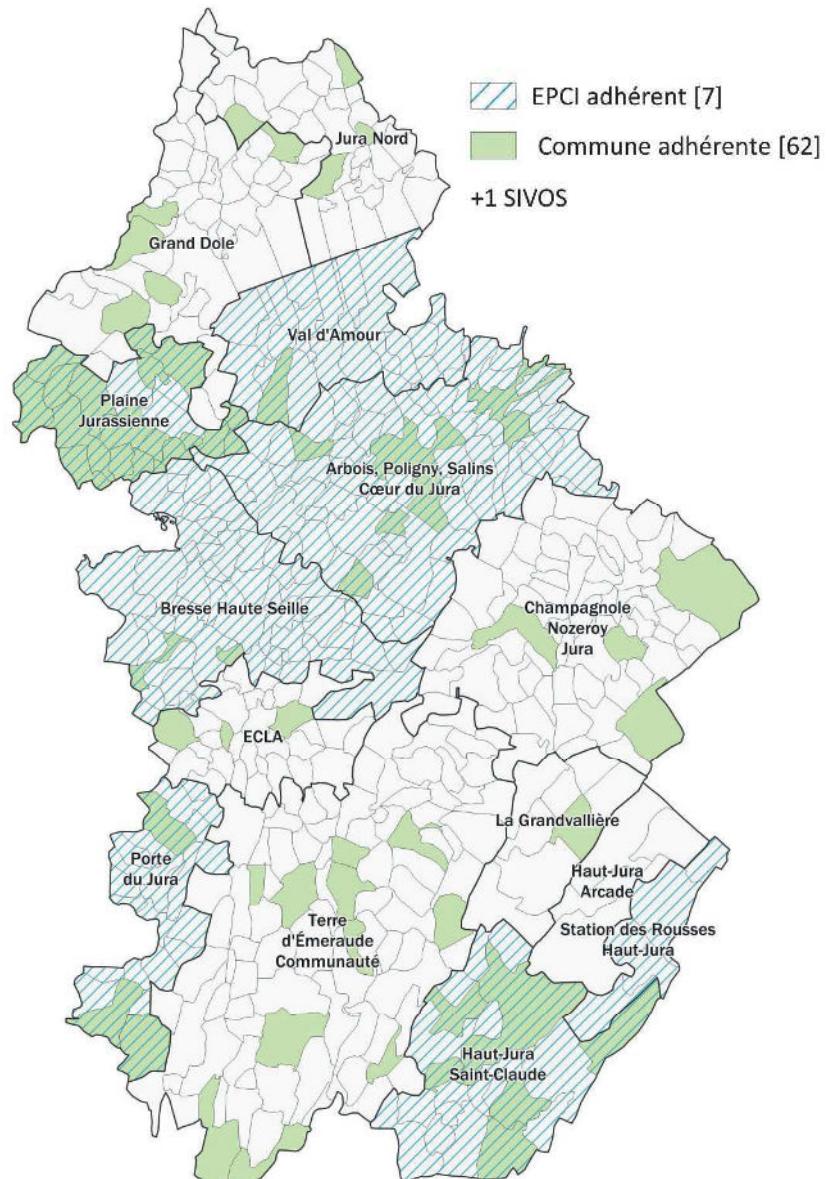
Maîtriser vos dépenses et consommations d'énergie



Produire votre énergie

Construire des projets énergétiques performants

Valoriser votre territoire par des actions spécifiques



**+ 1464 POINTS DE LIVRAISON D'ÉNERGIE :**



**+ TOUTES ÉNERGIES CONFONDUES EN 2023**



## CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (CEE)

**+ LE SIDEC ASSURE LE MONTAGE ET LE DÉPÔT DES DOSSIERS POUR LE COMPTE DES COLLECTIVITÉS**



**12 595 123**

kWh cumac

générés par :

177 opérations élémentaires de rénovation énergétique pour les bâtiments de 13 collectivités,

1 981 opérations élémentaires de rénovation de l'éclairage public de 32 collectivités.

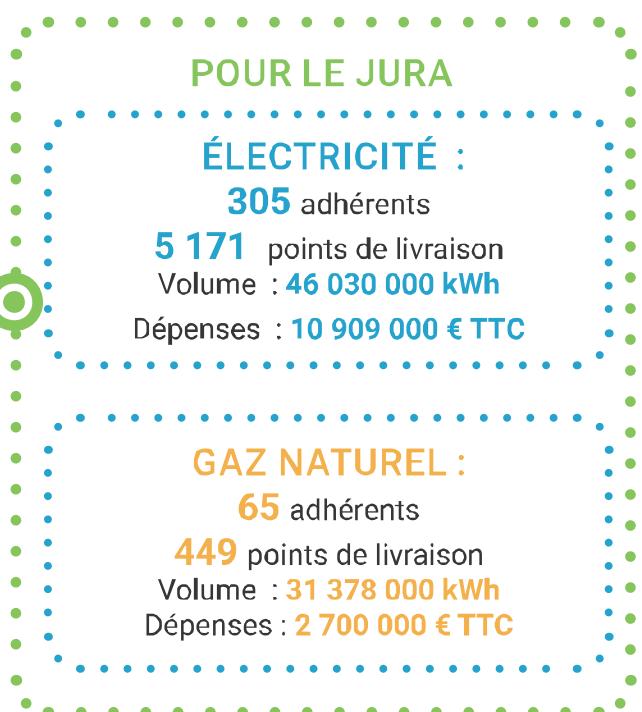


# ACHATS D'ÉNERGIES

## + ACHAT D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ NATUREL

Un nouveau marché d'achat d'électricité a démarré au 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour 3 ans.

Au total, ce sont :



## + UN NOUVEAU MARCHÉ EN 2023

En 2023, sous l'impulsion du SIEEN (Syndicat d'énergies de la Nièvre) coordinateur du groupement régional, le SIDEC a fait évoluer la convention constitutive pour :

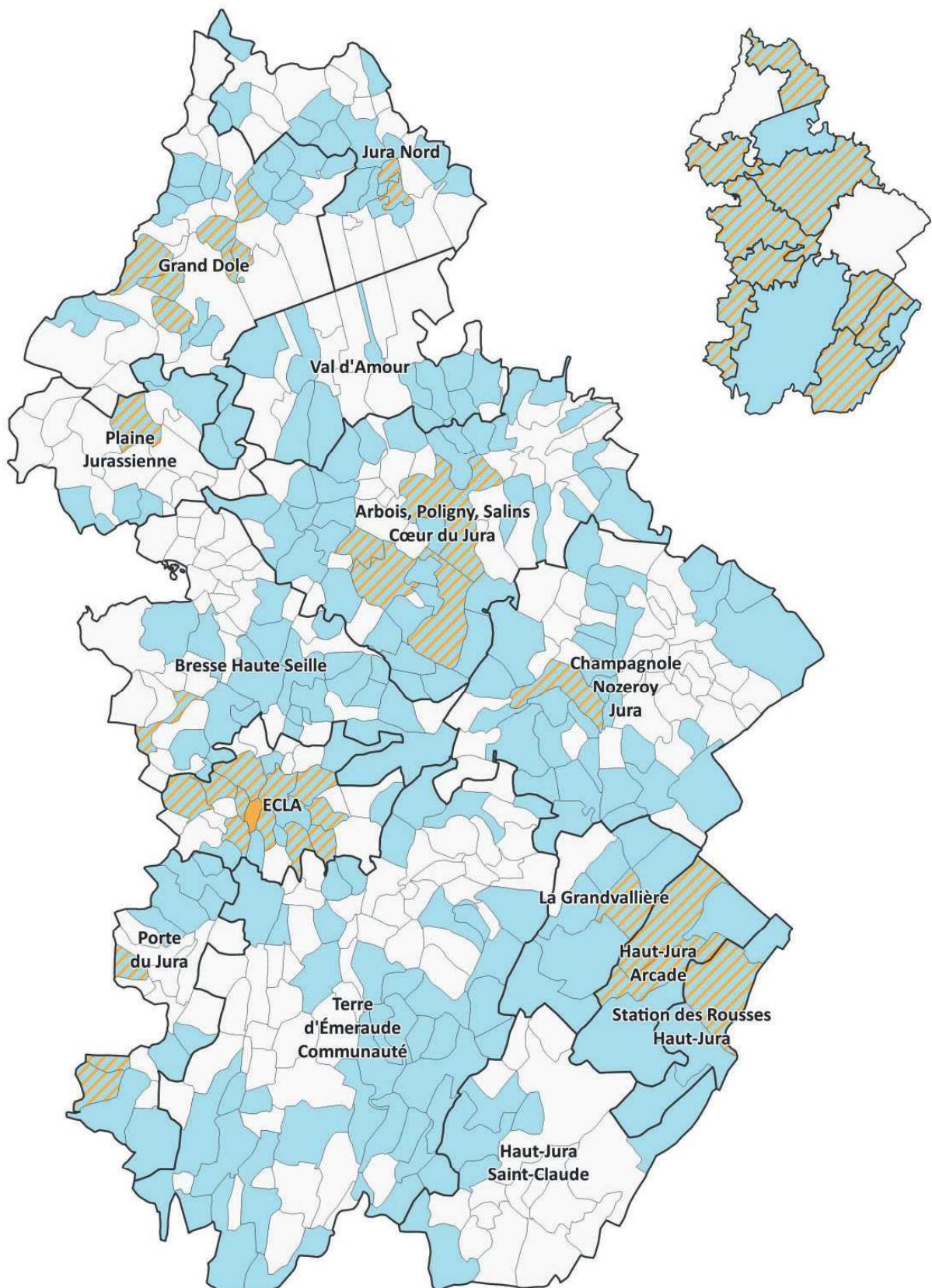
- Lier la stratégie d'achat à la convention constitutive (validation tacite de la stratégie),
- Conforter le rôle du mandataire dans la prise de position sur le marché de gros,
- Ouvrir l'achat à de nouvelles pratiques (contrat de vente de gré à gré, autoconsommation collective ou individuelle),
- Faire évoluer les cotisations des membres pour équilibrer le groupement régional.

## + DEEPKI : APPLICATION EN LIGNE DE MANAGEMENT DES ACHATS GROUPÉS UN NOUVEL OUTIL POUR RENFORCER LA GESTION ÉNERGÉTIQUE

DEEPKI est une application multifournisseurs, qui intègre des services sur mesure : contrôle automatique des factures, alerte des dérives de consommation, optimisation tarifaire, prévision budgétaire. Cette application est mise à disposition de tous les membres du groupement d'achats.

# ADHÉRENTS EN 2023

OPTIMISER



- Collectivité adhérente au contrat Electricité + Gaz [41] + 13 autres organismes (Syndicats, Département, CCAS...)
- Collectivité adhérente au contrat Electricité [212] + 35 autres organismes (Syndicats, PNR, CCAS...)
- Collectivité adhérente au contrat Gaz [1] + 1 autre organisme (CCAS)

## CHAUFFERIES BIOMASSE ET RÉSEAUX DE CHALEUR

- La maîtrise du coût des énergies de chauffage et la préservation de l'environnement figurent parmi les préoccupations les plus prégnantes des collectivités, auxquelles les chaufferies bois et les réseaux de chaleur associés peuvent répondre, grâce à l'importante ressource en combustible biomasse du territoire jurassien.
- En associant les ressources et les compétences de ses pôles bâtiment et gestion patrimoniale et énergie, le SIDEC est en mesure de proposer des accompagnements en mandat de maîtrise d'ouvrage ou en maîtrise d'œuvre selon la nature et la complexité des opérations.
- L'appui apporté par le SIDEC couvre l'intégralité de la prestation, de la conception jusqu'au contrat d'exploitation, en passant par le contrôle de la bonne exécution et le réglage des installations.
- Par ailleurs, le SIDEC souhaite mettre en œuvre une structure (SPL), qui contribuera au portage et à l'exploitation de chaufferies et réseaux de chaleur.

### + QUELQUES OPÉRATIONS OUVERTES EN 2023 :

#### Commune de Saint Laurent en Grandvaux :

Mandat pour la réalisation d'une chaufferie bois (plaquettes forestières) et d'un réseau de chaleur

**558 300 € HT**

**estimation des travaux**

#### Commune de Voiteur :

Maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une chaufferie granulés et d'un réseau de chaleur.

**430 000 € HT**

**estimation des travaux**

# ACCOMPAGNER



**ACCOMPAGNER LES  
COLLECTIVITÉS DANS LES  
SERVICES INFORMATIQUES  
ET NUMÉRIQUES :**

**ASSISTER, MAINTENIR,  
SÉCURISER.**

Assistance Outils Métiers (AOM)

Sécurité Infrastructures Communicantes (SIC)

Gouvernance et exploitation des données (GE2D)

# L'ANNÉE 2023 EN CHIFFRES

## ASSISTANCE INFORMATIQUE

+ RÉPONSES À :

# 17 380 demandes

+ GÉOJURA

**107 103**

connexions

**703**  
utilisateurs  
distincts



+ FORMATION

**7** animations territoriales



**82**  
participants



**44**  
sessions de  
formations



+ ADHÉSIONS

**5** nouvelles collectivités  
Assistance Outils Métiers



+ OPÉRATIONS :

**154**  
matériels  
installés

**12**  
serveurs  
déployés

**350**  
collectivités  
sauvegardées

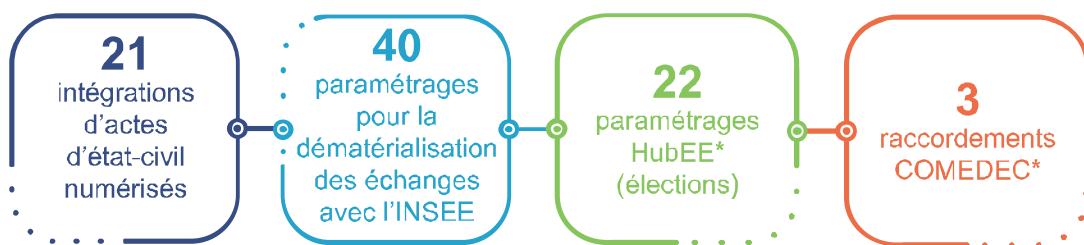
**501**  
migrations des  
appliquatifs BL en  
SQL 2019

**1 050**  
migrations de  
messageries  
professionnelles avec  
antispam pour 107  
collectivités

## ASSISTANCE LOGICIELS ET MÉTIERS : AOM

- L'optimisation de la gestion des collectivités locales passe par la maîtrise des outils logiciels en constante évolution et intégrant toutes les compétences des collectivités. Le pôle AOM assure un service d'accompagnement et de formation aux logiciels de gestion communale.
- Au-delà de l'assistance technique dédiée à tous les utilisateurs des solutions Berger Levraut, les adhérents bénéficient d'une assistance « métiers » dans le domaine de la paie, de la comptabilité, des élections, de l'état civil, de la gestion des ressources humaines, de la gestion des services techniques...
- Quelques exemples d'assistance métiers parmi les 11 200 sollicitations de la hotline :
  - + Aide à l'établissement de Déclarations Sociales Nominatives
  - + Aide aux calculs de rappels de paie
  - + 7 animations territoriales avec plus de 80 participants
  - + Déploiement de 615 certificats de signatures
  - + Formations de prise en main et de perfectionnement des progiciels métiers (44 sessions)

### **+** DÉMATÉRIALISATION : POUR ACCÉLÉRER, SIMPLIFIER ET FLUIDIFIER LE TRAVAIL ET LES CIRCUITS DE DÉCISION



\* Transmission des demandes issues des démarches en ligne Mon Service Public

\* Échanges des données d'état-civil entre administrations : Foncine-le-Haut, Coteaux-du-Lizon et Mont-sous-Vaudrey

### **+** OPTIMISATION ET GESTION DU PATRIMOINE DANS UN OUTIL INFORMATIQUE PERFORMANT ET COMPLET :

**ATAL** (progiciel de gestion des services techniques) pour la gestion des espaces verts, du patrimoine, des contrats (entretien, assurances, ascenseurs, extincteurs...), des demandes de travaux et d'interventions et de gestion de parcs de véhicules à la communauté de communes Haut Jura Arcade et la communauté de communes Terre d'Emeraude.

**Gestion Électronique de Documents (GED)** : la communauté de communes Haut Jura Arcade, Hauts de Bièvre

Des outils informatiques pour l'enfance et la petite enfance et de nombreux paramétrages spécifiques pour la facturation, la paie et la comptabilité :



## INFORMATISATION DU CIMETIÈRE DE CROTNAY

### POURQUOI INFORMATISER LA GESTION DE SON CIMETIÈRE ?

- Pour simplifier le travail et le suivi des concessions et proposer un service de qualité aux usagers.
- Après l'étude et l'analyse de l'existant, le SIDEC réalise différentes actions permettant d'obtenir des supports techniques pour paramétriser l'outil et accompagner à la prise en main :
  - Survol du cimetière par drone
  - Réalisation des photos et des plans des concessions
  - Accompagnement à la numérotation



### POUR RÉALISER CETTE MISSION :

- coût de l'investissement
- 1 234 €**
- relevé topographique
- prise de photos
- paramétrage logiciel
- formation sur site

- coût de fonctionnement
- 16 €**
- coût BL sous forme d'abonnement mensuel et intégration dans le logiciel

# SÉCURITÉ DES SYSTÈMES INFORMATIQUES : SIC

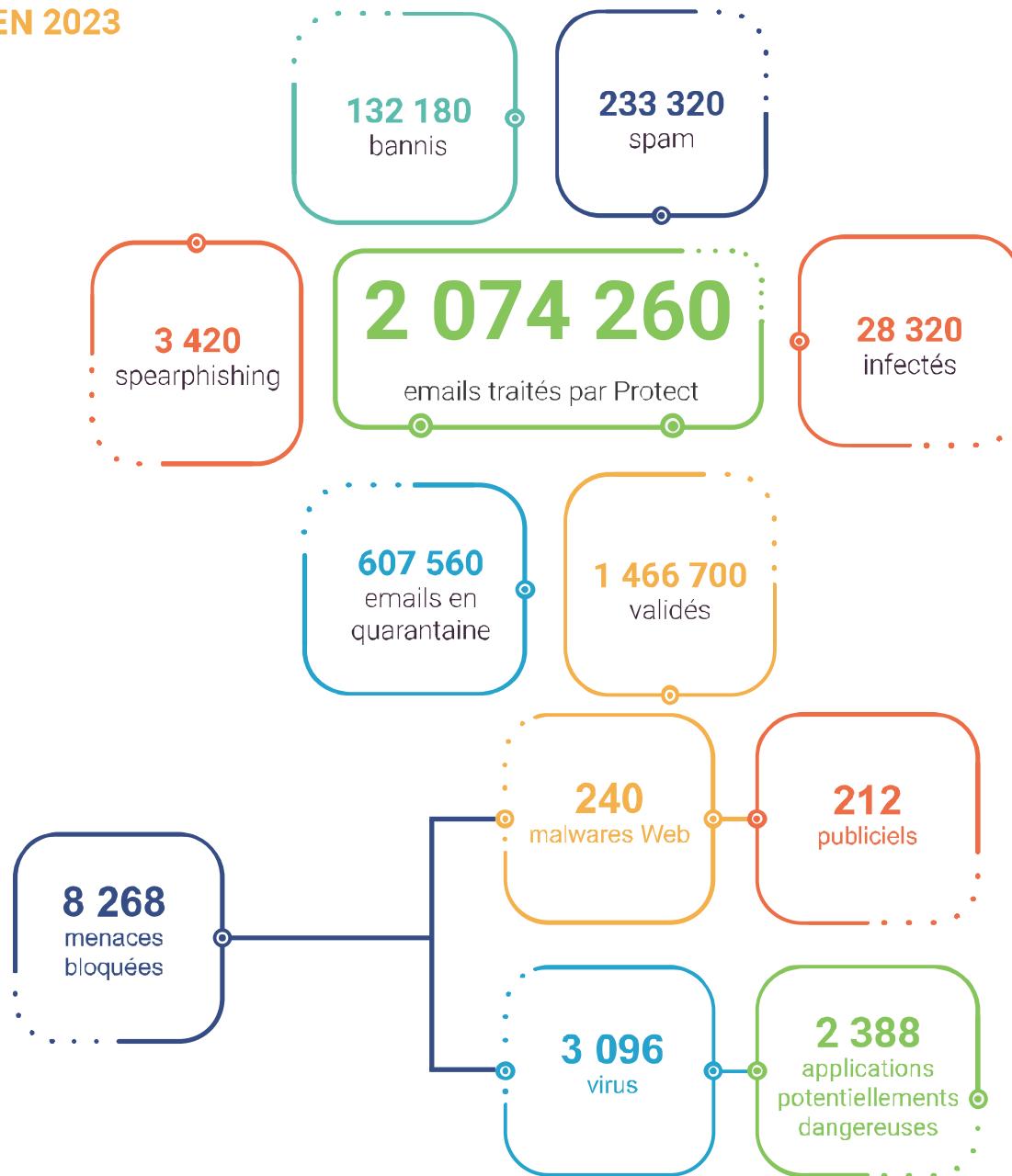
## MAILINBLACK :

UNE PROTECTION CONTRE LES SPAMS ET LES MENACES SUR LES BOITES MAILS PROFESSIONNELLES @mairie.fr

Les outils de suivi de Mail in Black (MIB) pour 2023 illustrent une nouvelle fois la nécessité de protéger et de suivre l'activité des boîtes mails des collectivités pour assurer la sécurité de cet outil du quotidien. C'est un point d'entrée privilégié des différents virus informatiques existants.

## MIB : 114 collectivités déjà équipées

+ EN 2023



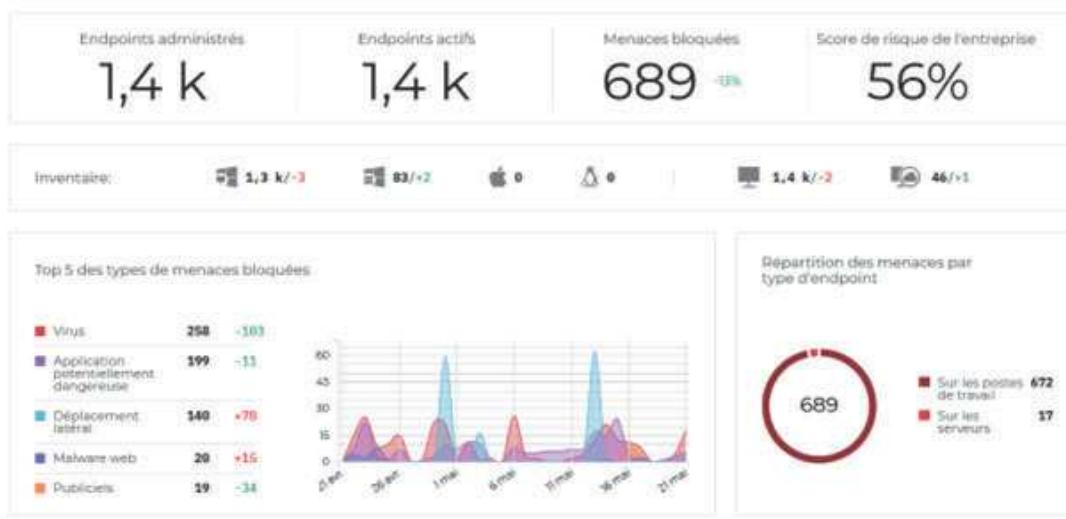
## MAIL IN BLACK : + EXEMPLE DE SUIVI DES EMAILS (SOURCE SIDECK)



Ce tableau de bord met en évidence une activité massive d'envoi de mails frauduleux pour l'ensemble des collectivités équipées de cet outil et suivies par le SIDECK.

## + ANTIVIRUS BITDEFENDER :

- Son déploiement dans les collectivités permet de surveiller les postes de travail et les serveurs, dénommés Endpoints dans le graphique ci-dessous.
- Un antivirus de nouvelle génération, encore plus performant, sera déployé en 2024 à l'ensemble des collectivités adhérentes SIC.



POUR LA PÉRIODE DU 21 AVRIL AU 21 MAI 2023 :



# LE NOUVEAU GÉOJURA

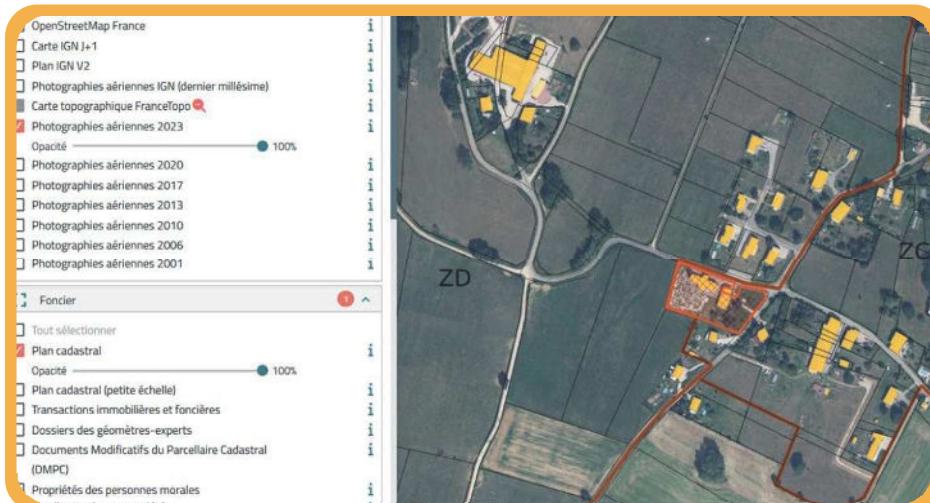
Les collectivités ont été consultées pour moderniser l'outil et répondre aux besoins actuels et à venir.

De ces différents échanges, il résulte une feuille de route et le choix d'une nouvelle solution.

Moderniser GéoJura c'est avant tout pour :

- Simplifier les outils du quotidien
- Obtenir des données en temps réel
- Rendre facilement accessibles les données du territoire
- Répondre au besoin d'accéder aux données sur le terrain (consultation et mise à jour).

## UN NOUVEAU CADASTRE QUI AFFICHE TOUT EN UN CLIC :



### ○ CADASTRE

### ○ HISTORIQUE DE LA PARCELLE

### ○ PLU, PLUI

### ○ RISQUES

**Résultat de recherche**

- Pimorin → Parcalle 39420 000 ZC 204

4 RTE DES CHANELINS

42 a 69 ca (4269 m<sup>2</sup>) 4 226 m<sup>3</sup> (base à 10 %) 326 m

**Titulaires de droits**

1 Propriétaire - compte +00003

Cette personne est titulaire d'un droit sur la parcelle depuis 48 ans (01/01/1976)

Nom	Adresse	Code droit
213904204 COMMUNE DE PIMORIN (Commune et commune nouvelle)	67 GRANDE RUE 39270 PIMORIN	P

**1 élément(s)**

Propriétés bâties      Données millésime 2023

Propriétés non bâties      Données millésime 2023

Réglementation d'urbanisme      Données disponibles

Autorisations d'urbanisme      Aucune donnée

Copropriétés      Aucune donnée

Transactions immobilières et foncières      Aucune donnée

Historique de la parcelle      Données disponibles

Interventions des Géomètres-Experts      Données disponibles

Risques      Données disponibles

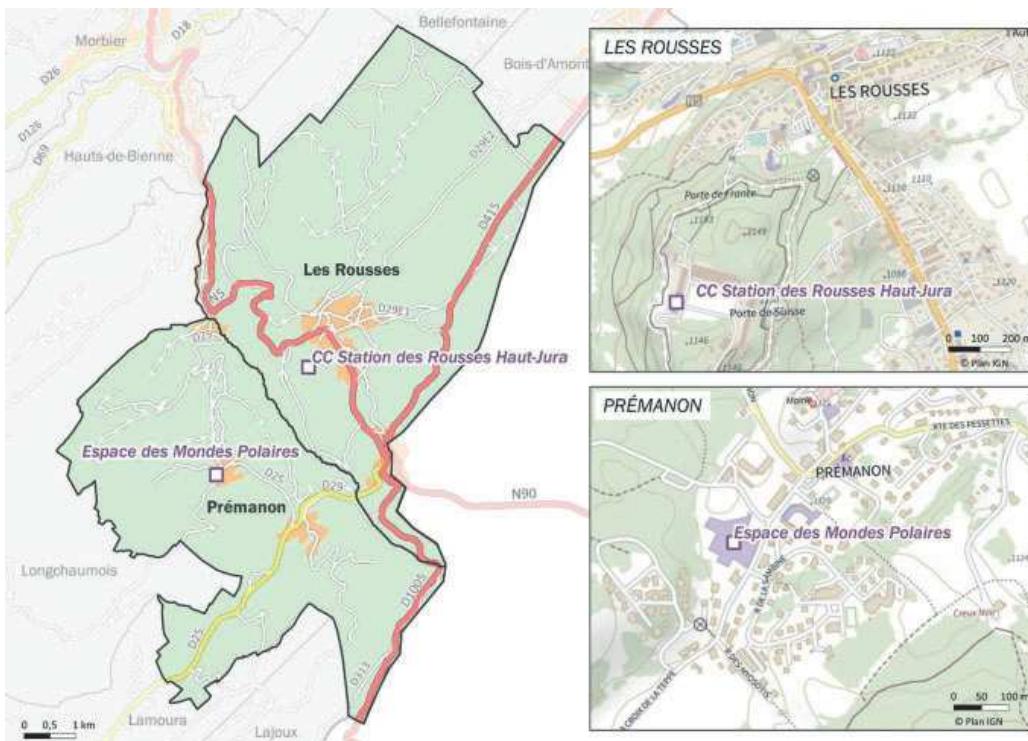
**RETOUR À LA RECHERCHE**      **RÉSULTAT PRÉCÉDENT**



# ZOOM SUR

## INFRASTRUCTURES COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA STATION DES ROUSSES

- Enjeu : Faciliter les échanges et améliorer la mobilité des agents et l'accès aux données depuis les différents sites de la communauté de communes de la Station des Rousses.
- La communauté de communes souhaitait moderniser son réseau informatique en centralisant les données et en mutualisant les outils entre les sites du Fort des Rousses et de l'Espace des Mondes Polaires à Prémanon.
- Pour répondre à l'urgence, deux serveurs ont été installés afin de mettre en place un espace de stockage à disposition des agents, ainsi qu'un serveur Berger Levraut pour les données métiers.



### + LES PROPOSITIONS DU SIDEC

Un lien fibre permettant de connecter les deux sites est en cours d'installation. L'étude de faisabilité a permis de proposer trois solutions :

1. Un serveur unique sur l'un des deux sites pour centraliser les données :  
**Le + :** la solution la plus simple et la moins coûteuse  
**Le - :** l'un des deux sites n'accédera pas aux données en cas de rupture de fibre
2. Un serveur sur chacun des deux sites pour garantir la disponibilité des données en cas de coupure.  
**Le + :** la solution la plus résiliente  
**Le - :** implique des coûts supplémentaires
3. Similaire à la seconde solution, avec une mise à disposition des serveurs par le SIDEC, afin de réduire les coûts pour la collectivité. Tous les coûts inhérents (support, sauvegardes, antivirus...) sont compris dans l'adhésion, ce qui fait une offre "clé en main" pour la collectivité.

# ASSISTER



**LES TERRITOIRES  
DANS LA TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE :**

**PLANIFIER, ORGANISER,  
PORTER LES PROJETS.**

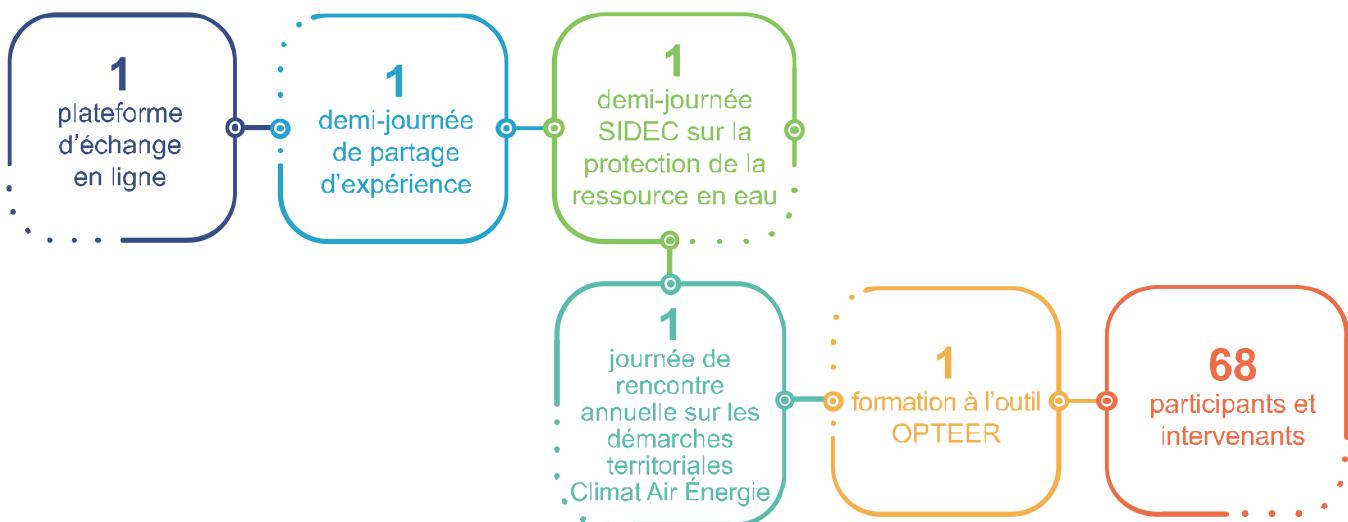
Démarches Climat - Air - Énergie

Énergies renouvelables : production d'énergie thermique

Les Générateurs

# L'ANNÉE 2023 EN CHIFFRES

## + PARTAGE D'EXPÉRIENCES



## + CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DES ENR THERMIQUES « CHAUFFONS LE JURA SANS RÉCHAUFFER LE CLIMAT »

### LES OPÉRATIONS AIDÉES :



## + DEPUIS FIN 2020, 30 OPÉRATIONS ONT ÉTÉ AIDÉES :



# DÉMARCHE CLIMAT AIR ÉNERGIE

- Le SIDEC accompagne les EPCI obligés comme les EPCI volontaires du Jura dans leur démarche Climat – Air – Énergie (Plan Climat Air Energie Territorial, Contrat d'Objectif Territorial...). Le SIDEC a noué des liens avec les EPCI et est intervenu à plusieurs reprises en Conférence des Maires et Comité de pilotage pour informer les élus du Jura sur son accompagnement et ses services en matière de maîtrise des consommations énergétiques et de développement de projets d'énergies renouvelables. Ces solutions concrètes sont à portée de main des territoires pour atteindre leurs objectifs de transition énergétique.
- Le SIDEC intervient également en tant que facilitateur pour répondre aux besoins de sensibilisation, d'animation et de co-construction des collectivités.

## + CONVENTION DE PARTENARIAT SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AVEC ALTERRE BOURGOGNE-FRANCHE-COMté

Le SIDEC et Alterre BFC ont décidé de conjuguer leurs compétences au bénéfice du territoire jurassien à travers une convention signée le 5 mai 2023. Alterre BFC a accompagné le SIDEC tout au long de l'année pour la mise en œuvre de trois missions :

- Sensibiliser et accompagner les collectivités jurassiennes sur les sujets d'adaptation au changement climatique,
- Apporter des connaissances au réseau départemental des acteurs de la transition énergétique,
- Réviser la charte « Éclairons juste le Jura » coélaborée il y a plus de 10 ans par le SIDEC et ses partenaires.

## + RETOURS D'EXPÉRIENCES CONCRETS EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le réseau départemental des acteurs de la transition énergétique a été lancé le 4 janvier 2022 par le Préfet et le Président du SIDEC en présence des collectivités jurassiennes et de partenaires. La Direction Départementale des Territoires et le SIDEC sont co-animateurs de ce réseau et facilitateurs. Les objectifs du réseau sont multiples : répondre aux besoins de proximité, de mise en relation et d'échanges des collectivités jurassiennes, apporter des retours d'expérience concrets et permettre la démultiplication des actions de transition énergétique sur le territoire.

Les collectivités jurassiennes sont membres du réseau et tous les acteurs du territoire impliqués dans une démarche de transition énergétique sont partenaires du réseau.

## PARTAGE D'EXPÉRIENCES

### + RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE GLOBALE DU GROUPE SCOLAIRE DE CHASSAL-MOLINGES (2020-2021)

- Un bâtiment rénové au niveau BEPOS (bâtiment à énergie positive), qui respecte les exigences du programme EFFILOGIS. Il est doté d'une chaufferie bois granulés de 45 kW pour répondre aux besoins de chauffage du bâtiment et d'une toiture photovoltaïque sur le nouveau préau d'une puissance de 9 kWc. Les travaux ont permis de réduire les consommations énergétiques, de diminuer les coûts de fonctionnement et d'améliorer le confort des occupants.



### + PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU : VISITE DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE MONTMIREY-LE-CHÂTEAU (2018-2021)



- Conception et réalisation d'un équipement pour traiter des pesticides. Une installation de traitement au charbon actif en grains, utilisée comme masse filtrante à travers laquelle l'eau percole. Un complément d'information sur la protection de la ressource en eau a été fourni : état de la ressource en Bourgogne-Franche-Comté, gestion de l'eau à l'échelle d'un bassin versant et exemples de solutions techniques pour résoudre des difficultés de gestion des réseaux humides.

# ÉNERGIES D'ORIGINE RENOUVELABLE

## ÉNERGIE THERMIQUE

### « CHAUFFONS LE JURA SANS RÉCHAUFFER LE CLIMAT »

- Un outil au service des porteurs de projets : le Contrat de développement territorial des EnR thermiques.
- Le principe consiste à regrouper au minimum 10 projets d'investissement dans des équipements de production d'énergie renouvelable thermique, d'atteindre les seuils minimums d'éligibilité au Fonds chaleur géré par l'ADEME et de permettre à des projets d'accéder à des aides, alors qu'individuellement ils ne le pourraient pas.
- Les engagements du SIDEC portent sur la réalisation à minima de 16 opérations sur 3 ans représentant une production de 8 800 000 kWh d'énergie renouvelable thermique. Cela correspond à la substitution d'une consommation équivalant à 1 million de litres de fuel par an et une réduction des émissions de gaz à effet de serre d'origine fossile de 2 500 t/an.

#### + BILAN DE LA PREMIÈRE PHASE DU CONTRAT

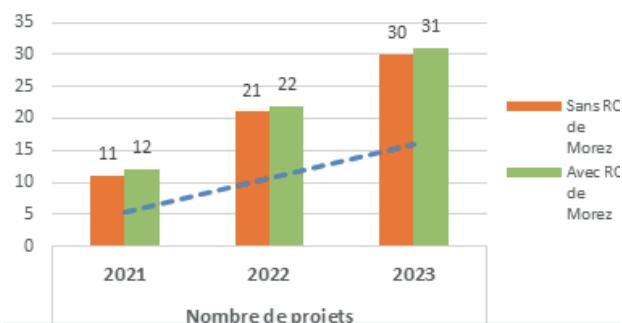
2023 marque la fin du premier contrat : 9 projets supplémentaires ont pu bénéficier des aides pour 401 685 €, dont 284 046 € d'aide à la production et 117 639 € d'aides au réseau de chaleur pour un investissement global de 811 000 € HT, soit un montant d'aide moyen de 49,5 %.



En nombre de projets aidés : objectifs dépassés ; production de chaleur renouvelable, 95% des objectifs atteints, soit l'équivalent de 1 million de litres de fuel substitués par des énergies décarbonées. En matière d'émissions de CO<sub>2</sub> d'origine fossile, réduction de 1 840 t/an.

Le programme a permis de créer 3 km de réseau de chaleur, d'installer une puissance bois de 3 700 kW et 80 m<sup>2</sup> de capteurs solaires thermiques ; ce sont aussi près de 3 500 t de combustible bois sous forme de plaquettes forestières et de granulés mobilisées et produites localement.

## + DEUXIÈME PHASE DU DISPOSITIF : 2024-2027



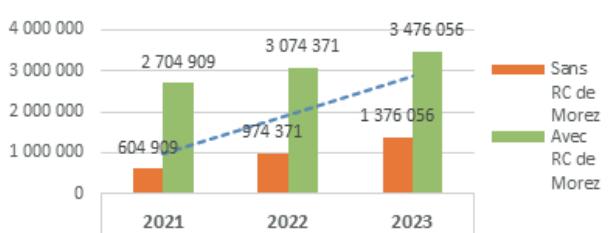
Le SIDEC s'est engagé sur un objectif de 25 nouvelles installations et sur une production de chaleur renouvelable supplémentaire de 11 200 MWh (l'équivalent de 1,4 M de litres de fuel). Cet objectif se traduit par un montant de travaux évalué à 13 M€, dont 3 à 4 réseaux de chaleur biomasse structurants. Il est prévu que l'ADEME apporte au territoire une enveloppe du Fonds chaleur de 6,4 M€.

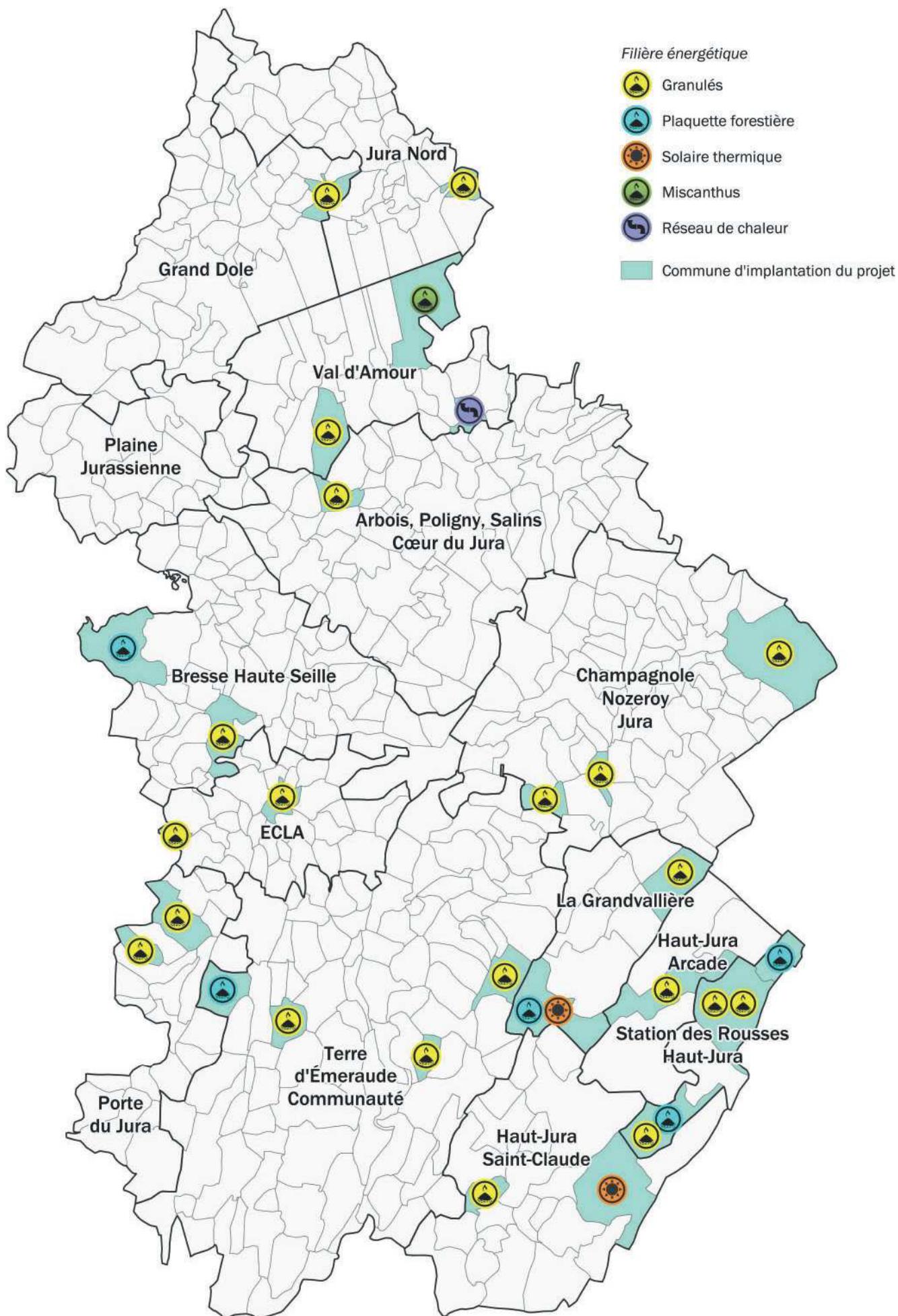
Le projet fonctionne en transversalité mobilisant les différentes compétences du SIDEC.



Les missions du SIDEC sont :

1. Le pilotage du dispositif,
2. L'information et la communication auprès des partenaires, des EPCI et plus généralement des porteurs de projets,
3. La recherche et l'identification de projets, en lien avec divers partenaires et les chargés d'affaires du SIDEC ; un projet sur deux est issu des missions d'ingénierie publique du SIDEC,
4. L'appui méthodologique aux porteurs de projet,
5. Le suivi du cheminement technique des opérations (analyses d'opportunité, études de faisabilité, maîtrise d'œuvre, réalisation des travaux...) pour veiller à garantir l'éligibilité des projets au dispositif,
6. Le cas échéant, l'assistance aux porteurs de projet pour le dépôt du dossier de demande d'aide,
7. L'instruction des demandes d'aides avant leur présentation à la Commission d'attribution des aides,
8. La rédaction des conventions et le suivi (notification, paiements, ...),
9. La mise en paiement des aides pour le compte de l'ADEME,
10. L'assistance aux maîtres d'ouvrage pour établir leur bilan d'exploitation.





## DES CONSEILLERS POUR ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (BFC) DANS L'ÉMERGENCE DE LEURS PROJETS ÉOLIENS ET PHOTOVOLTAÏQUES DE GRANDE TAILLE



L'Alliance des syndicats d'énergie de Bourgogne-Franche-Comté est lauréate de l'appel à projets de l'ADEME, coordonné par le SIDEC du Jura.

Le programme Les Générateurs a pour objectif de **compléter l'expertise des communes**.

La commune demanduse bénéficie d'un **accompagnement personnalisé**, qui vise à :

**Identifier les points clés** si elle a un projet ou si elle est démarchée,

**Piloter son projet et les échanges** avec un développeur,

**Optimiser les recettes pour le territoire** au-delà de la fiscalité « classique » et de la location du foncier,

Faire de son projet un **projet concerté**, qui implique les acteurs locaux,

**Mobiliser les citoyens** comme elle le souhaite.

**PERMETTRE À LA COLLECTIVITÉ DE DÉCIDER EN CONNAISSANCE DE CAUSE SUR LE MODE DE PORTAGE ET LA GOUVERNANCE DU PROJET, LE PARTENARIAT, LE FINANCEMENT ET L'IMPLICATION CITOYENNE, TEL EST BIEN L'OBJECTIF MAJEUR DU DISPOSITIF !**

Après 2 ans, **340 projets en émergence identifiés** en BFC :



**269**  
PROJETS  
PHOTOVOLTAÏQUES



**71**  
PROJETS  
ÉOLIENS



**180**  
RENCONTRES EN  
COLLECTIVITÉS ORGANISÉES

## L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLUS DE MONT-SOUS VAUDREY PAR LES GÉNÉRATEURS : PROJET ÉOLIEN

*Le projet éolien de Mont-sous-Vaudrey a été lancé en 2015, sous la précédente mandature. Arrivant au bout de la promesse de bail emphytéotique, nous nous sommes rapprochés du dispositif des Générateurs, afin d'être accompagnés dans la renégociation d'un dossier qui peut vite être complexe et technique.*

*La venue de Jean-Pierre Vallar, chargé de mission, a permis de vulgariser le projet aux élus investis sur cette question grâce à sa connaissance technique importante. Il est force de conseil et aide à faire les choix pertinents dans la conduite du dossier. Son discours a une seule ligne de conduite, celui de la commune, car il est totalement désintéressé.*

*L'arrivée de ce professionnel a été prépondérante dans la discussion que nous avons entreprise avec la société porteuse du projet éolien. Il nous a permis de souligner les endroits à régulariser ou à améliorer en s'appuyant sur des exemples précis.*

*Nous avons ainsi pu régulariser des sommes, qui nous étaient dues suite à la mise en place temporaire de 2 mâts de mesures, d'un lidar et d'un sodar.*

*Au cours des discussions, il nous a été d'une grande aide, afin d'obtenir des avancées non négligeables sur les conditions financières de l'avenant à la promesse de bail : revalorisation du montant de loyer, entrée dans la société de projet et négociation d'indemnités compensatrices.*

*En outre, nous savons pouvoir compter sur son aide dans la préparation des réunions, la relecture des comptes rendus, ainsi que sur les informations que nous transmettons, afin de permettre une meilleure acceptation du projet par la population et les acteurs locaux.*

*Grâce à ses interventions, nous avons pu collectivement monter en compétences sur un sujet qui va structurer le territoire dans les années à venir. Nous sommes satisfaits d'avoir eu cet accompagnement efficace et très formateur pour nous tous.*

Paulette GIANCATARINO  
Maire de Mont-sous-Vaudrey



## ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES : ZAER

- Dans le cadre de la loi APER, les communes doivent déterminer des zones sur leurs territoires, afin d'accélérer le déploiement d'énergies renouvelables.
- Une analyse automatisée des données de référence a permis de réaliser 2 couches disponibles dans GEOJURA, mettant en évidence les zones potentielles pour des projets éoliens et des projets photovoltaïques.



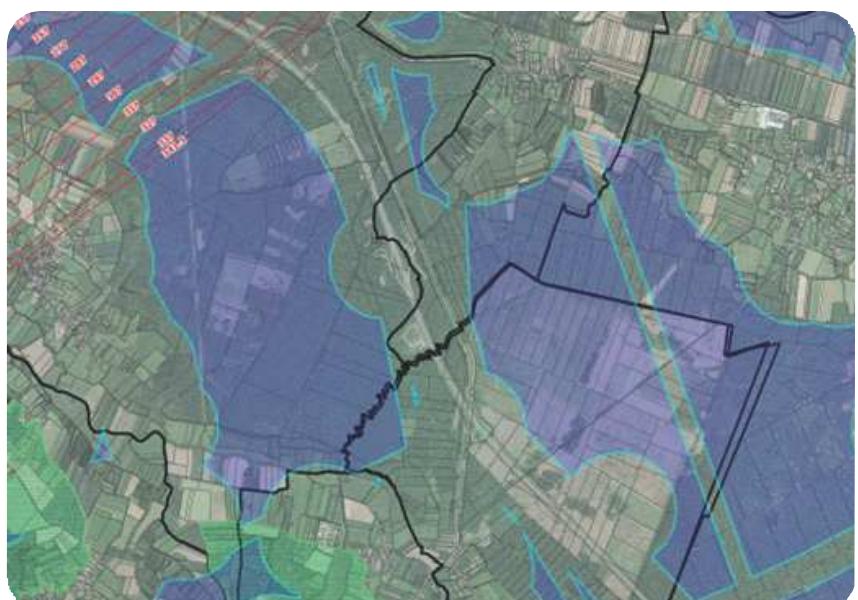
### + MÉTHODE ET CRITÈRES :

Choix des critères rédhibitoires à l'implantation de zones photovoltaïques au sol et de l'éolien :

- + Photovoltaïque au sol = pentes > 15% et parcelles agricoles inscrites au Registre Parcellaire de la Politique Agricole Commune
- + Eolien = ensemble des contraintes d'éloignement, ainsi que les zones Natura2000
- + **Zone jaune** = zone potentielle photovoltaïque au sol
- + **Zone bleue** = zone potentielle éolien

Afin de faciliter la réalisation de cette demande, le SIDEC accompagne les communes pour répondre à leurs obligations réglementaires :

- + Le choix des zonages
- + Les filières énergétiques à envisager
- + L'utilisation du GéoPortail des EnR (formation et suivi)
- + Relais avec les services de l'Etat



# REFORCER



**REFORCER LA  
TRANSVERSALITÉ  
ET LES SERVICES  
SUPPORTS :**

**FONCTIONNER,  
FINANCER, MOBILISER.**

Sécuriser

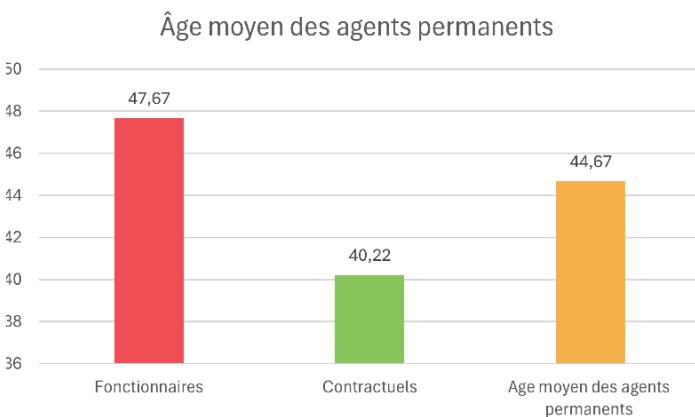
Finances

Ressources humaines

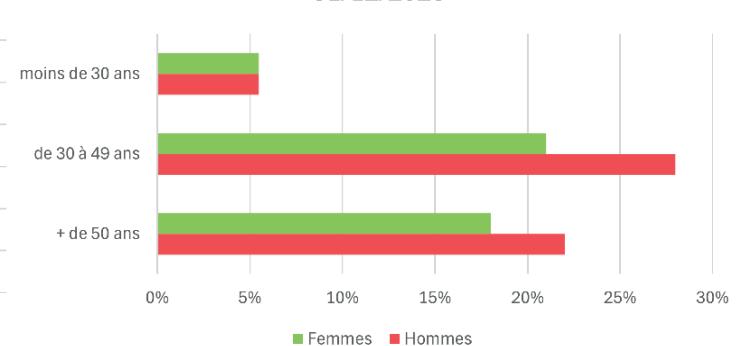
Transversalité

# L'ANNÉE 2023 EN CHIFFRES

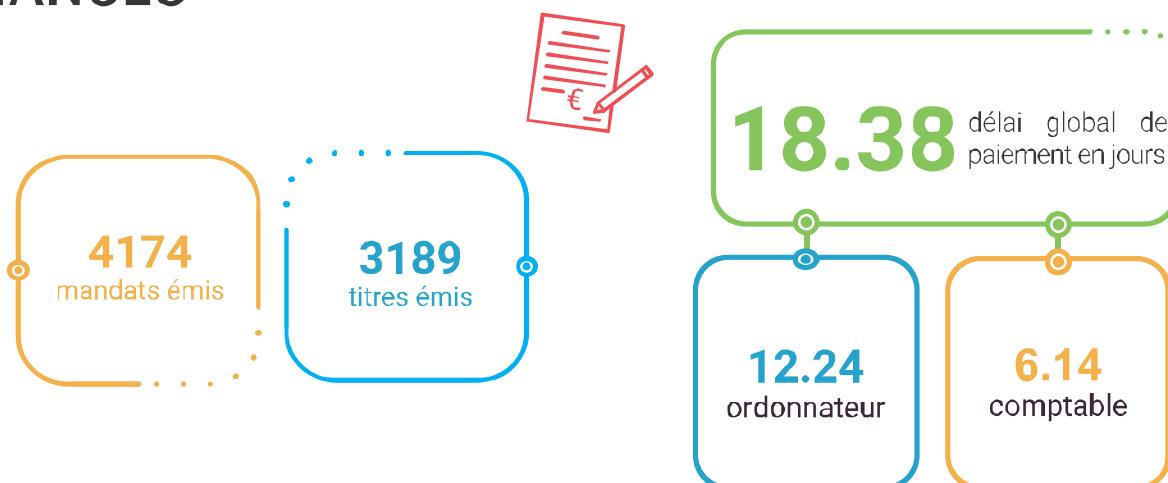
## RESSOURCES HUMAINES



Pyramide des âges : détail sur 92 agents au 31/12/2023



## FINANCES



## MOYENS GÉNÉRAUX



**772**

interventions informatiques pour le SIDECK



**258 721**

kilomètres parcourus dont  
**22 761** en électrique



**98 346 kWh**

consommés en électricité

**206 400 kWh**

consommés en gaz naturel

## JURIDIQUE



**43**

consultations juridiques



**5.7 jours**

délai moyen de réponses



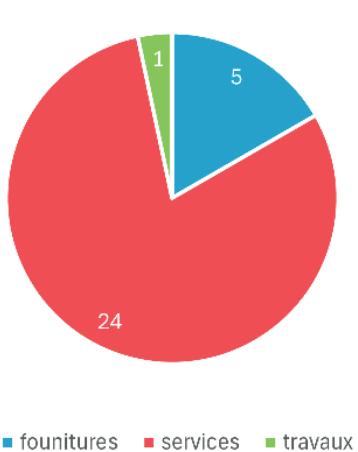
**9**

dossiers de sinistres

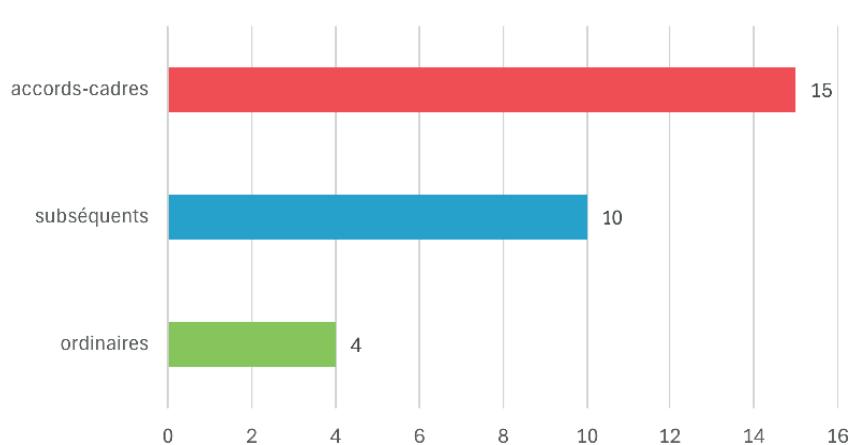
## COMMANDE PUBLIQUE

**19** consultations lancées pour **32** lots et **29** contrats notifiés pour un montant total de **1 250 179 € HT**

Analyse des consultations lancées par nature



Analyse des contrats notifiés par forme



## JURIDIQUE : ASSISTANCE AUX MONTAGES CONTRACTUELS

### CONCESSION DU CASINO DE JEUX DE LONS-LE-SAUNIER



Une concession de service public dans un domaine très réglementé. Une procédure complexe : définition du besoin, rédaction du cahier des charges, publicité européenne, analyse et négociation, attribution et formalités administratives finales. 4 séances de négociation ont permis une optimisation des recettes communales de + 2.5% sur la durée de la concession (15 ans).

**Le SIDEC a assisté la commune de Lons-Le-Saunier dans sa procédure de renouvellement de sa concession de service public relative à l'exploitation du casino de jeux.**

### QUELS AVANTAGES POUR LA COLLECTIVITÉ ?

#### ✚ SÉCURISER LA PROCÉDURE

Le dossier de consultation des entreprises est à jour des nouveautés réglementaires. Un suivi précis à chaque étape est réalisé dans le respect des délais minimaux. Une veille est activée dans le domaine opérationnel concerné.

#### ✚ BÉNÉFICIER D'UNE ANALYSE POINTUE

- ✚ Analyse des capacités financières des candidats
- ✚ Analyse des moyens techniques mis en oeuvre
- ✚ Analyse des marges de négociation

#### ✚ GAIN FINANCIER

- ✚ Les conditions financières du contrat sont optimisées

#### ✚ OPTIMISER LES MOYENS HUMAINS DE LA COLLECTIVITÉ

Les services de la collectivité se reposent sur l'équipe du SIDEC et ne sont sollicités que ponctuellement.

# COMMANDÉE PUBLIQUE : UNE EXPERTISE AU SERVICE DES PROJETS

## + INTÉRÊT POUR LES FOURNISSEURS :

- + Référencement facilité
- + Délai de réponse très court (10 j) adapté aux prix volatils

## + INTÉRÊT POUR LE SIDECK :

- + Stimulation de la concurrence en limitant les risques d'entente
- + Évolution de la concurrence en fonction de la maturité du secteur d'achat
- + Consultation au plus près des besoins et de la disponibilité des produits et/ou de l'évolution des prix.

**Le Système d'Acquisition Dynamique (SAD)** est une technique d'achat

Article L2125-1 du CCP

Le système d'acquisition dynamique permet de présélectionner un ou plusieurs opérateurs économiques, pour des achats d'usage courant selon un processus ouvert et entièrement électronique.

- 1ÈRE APPLICATION EN 2023 : **FOURNITURE DE GRANULÉS DE BOIS POUR LA CHAUFFERIE DU SIDECK**
- + Permet d'obtenir le meilleur prix au moment de la livraison et ouvre de nouveaux marchés pour les producteurs (scieries) et les distributeurs qui n'ont pas encore beaucoup de clients publics
- + Freins : les fournisseurs du secteur ne sont pas organisés pour des contrats publics et ne disposent pas de signature électronique.
- + Nouvelle chaufferie bois granulés

# COMPTABILITÉ : PROCÉDURES AUTOMATISÉES FLUX PES (PROCÉDURE D'ÉCHANGE STANDARD)

## + WORKFLOW FACTURES

Poursuivre la dématérialisation de la chaîne comptable

Procédure : paramétrier les postes informatiques des agents et les former à l'outil.

Résultat : le logiciel de comptabilité a été étendu à 70 agents du SIDECK, soit 74% de l'effectif total.

Un seul parcours dématérialisé pour la validation du service réalisé.

## + PES MARCHÉS

Répondre de la transparence des marchés publics

Procédure : faire remonter les données de la commande publique et alimenter automatiquement la base « marché » du SGC de LONS LE SAUNIER.

Résultat : gain d'efficience permettant de réduire le délai de paiement au profit des fournisseurs.

Fiabilité des données transmises.

## + PES RETOUR

Alimenter les données comptables

Procédure : Automatiser le flux des dépenses et des recettes permettant le retour des informations émanant du comptable vers le logiciel finances de l'ordonnateur.

Résultat : Alimenter le suivi de trésorerie

Contrôle continu des flux financiers

# ZOOM SUR

## UN SITE DÉMONSTRATEUR : ÉVOLUTION DES ÉQUIPEMENTS

### + INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

- + Investissement : 52 200 € HT
- + 3 bornes de recharge avec 2 prises type 2 – 7,4 kW pour les véhicules électriques du SIDEC
- + 1 borne de recharge avec 2 prises (AC/DC) -22/24 kW pour les visiteurs
- + Cette installation permettra de verdier le pool de véhicules du SIDEC et aux visiteurs de recharger leur véhicule pendant leur présence dans nos locaux
- + Mise en service en mars 2024

### + RÉNOVATION DE LA CHAUFFERIE AVEC INSTALLATION D'UNE CHAUDIÈRE À GRANULÉS

- + Investissement : 136 500 € HT
- + Rénovation de la panoplie
- + Une chaudière gaz a été conservée (350 KW)
- + Une chaudière Twin à granulés de bois (2 fois 56 KW) et un silo pouvant contenir 18 tonnes de granulés ont été installés
- + Subvention de 90 000 € par le Fonds chaleur de l'ADEME
- + Mise en service en novembre 2023
- + Première saison de chauffe pour affiner le réglage du fonctionnement à distance via une interface sur la plateforme du constructeur
- + Gain : réduction des consommations et des dépenses
- + Mise en service en novembre 2023



#### LA NOUVELLE CHAUFFERIE BOIS GRANULÉS

Une nouvelle chaufferie bois granulés a été installée en substitution du gaz, permettant de diviser par 6 les émissions de CO<sub>2</sub> chaque année. La consommation attendue est de 53 tonnes de granulés par an.



### + INSTALLATION D'OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE PARKING DES TOUPES (STATIONNEMENT DU PERSONNEL)

- + Investissement : 455 500 € HT
- + Puissance installée : 178 kWc
- + Production annuelle : 185 000 kWh
- + Autoconsommation collective étendue
- + PMO (Personnalité Morale Organisatrice) : SIDEC
- + Mise en service en juillet 2024

# RESSOURCES HUMAINES : ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS DANS LES TRANSITIONS INTERNE ET EXTERNE



## QUELS AVANTAGES POUR LA COLLECTIVITÉ ?

### ✚ RENFORCER L'EXPERTISE

- Formations destinées aux techniciens du pôle Sécurité Infrastructures Communicantes pour un accroissement des compétences sur le métier d'administrateur,
- Formations liées aux divers métiers du SIDEC,
- Préparations aux concours.

### ✚ ASSURER LA SÉCURITÉ DES AGENTS

- Formations initiales et de recyclage dans les domaines de l'habilitation électrique,
- Autorisations d'intervention pour les réseaux,
- Formations en sauveteurs secouristes du travail.

### ✚ TRAVAILLER ENSEMBLE : 100 % DES AGENTS MOBILISÉS

- 1 journée consacrée au sens et aux valeurs du SIDEC.



## SE CONNAÎTRE ET PARTAGER



Après une première journée à Domblans en 2022, la 2ème journée des agents s'est déroulée le 30 juin au centre de vacances du Duchet à Nanchez avec le même objectif de partage sur les compétences et les savoir-faire du SIDEC.

Organisée sous forme d'ateliers participatifs et de visites commentées par les agents mobilisés aux côtés de la commune, cette journée a permis d'exposer à l'ensemble du personnel le rôle et l'implication du SIDEC. Si la plupart des agents ont pu mesurer la diversité des métiers du SIDEC en matière de travaux à l'occasion de la journée des agents de 2022, d'autres savoir-faire ont été mis en avant au cours de cette édition 2023, notamment :

- L'assistance juridique pour le renouvellement de la délégation de service public d'exploitation et de gestion du centre du Duchet,
- La mise en œuvre concrète d'énergies renouvelables thermiques (solaire thermique, chaufferie et réseau de chaleur bois) et électriques (photovoltaïque en autoconsommation)
- L'assistance à l'utilisation des outils informatiques (matériels, logiciels métier, ...),
- La conduite des opérations de rénovation du Duchet et de construction du réseau de chaleur en maîtrise d'ouvrage déléguée,
- L'assistance pour le montage financier des différents projets portés par la commune (recherche des sources de financements, montage et suivi des dossiers).

Cette journée a été complétée par la visite guidée de la tourbière de Prénovel.



## **+ DES PRATIQUES DE TRAVAIL COLLABORATIVES**

En 2023, trois agents formés aux méthodes d'intelligence collective sont passés à l'action. Cette concrétisation s'est faite à trois échelles :

- L'échelle locale : le SIDEC a animé des travaux collaboratifs en interne ; ces méthodes se transmettent à l'ensemble des agents. Ces techniques d'intelligence collective ont été mises en pratique par l'ensemble du personnel du SIDEC lors de la « Journée des Valeurs ». Dix agents de la communauté de communes du Val d'Amour ont été initiés par le SIDEC à l'animation de table, afin d'épauler deux agents du SIDEC lors d'un atelier collaboratif avec 100 agents de la communauté de communes. L'objectif était d'embarquer les agents dans le futur projet de transition écologique du territoire.
- L'échelle régionale : le SIDEC a participé activement aux actions des Pionniers de l'Innovation Publique, lors de la journée de clôture du mois de l'innovation publique à Dijon. La Directrice Générale des Services a validé la charte des P.I.P. conjointement avec les autres directeurs présents.
- L'échelle nationale : le SIDEC a animé une réunion de travail lors des rencontres nationales de Déclic, l'association des opérateurs de services numériques. Une personne du SIDEC a participé activement à l'université de l'innovation publique à Reims, durant laquelle elle a animé un atelier. Enfin, le SIDEC est intervenu lors d'un webinaire national organisé par le CNFPT, afin de partager son expérience sur les initiatives qu'il a mises en place.

Des méthodes efficaces qui facilitent les projets : l'intelligence collective se base sur une collaboration des acteurs d'un projet, afin de faire émerger des solutions qui répondent à leurs enjeux. Ainsi, ils sont pleinement investis dans la réalisation des actions et en garantissent la réussite.



## **+** ÊTRE À L'ÉCOUTE DES COLLECTIVITÉS

Pour renforcer le lien avec les collectivités, le SIDEC a organisé plus de 30 rencontres avec les élus, afin de les écouter sur leurs besoins et afin de les informer sur les possibilités d'accompagnement par le SIDEC.

## **+** PROMOUVOIR LES ACTIONS DU SIDEC À L'EXTERNE

L'année 2023 a été essentielle dans la préparation des 75 ans d'activité du SIDEC sur le territoire. Le parti pris de cette action est une stratégie forte de montée en compétence des équipes du SIDEC sur des techniques collaboratives et des temps dédiés à des rencontres des élus jurassiens. Le plan d'action de cette année événementielle a été coconstruit avec plus de 70% des effectifs du SIDEC.

### UN SIDEC PROACTIF



# EXEMPLARITÉ INTERNE ET TRANSVERSALITÉ AU SIDEC

## + ACTIONS D'EXEMPLARITÉ ET DE BIEN-ÊTRE



### Création d'un espace de convivialité écoresponsable

Trois tables de pique-nique en bois et deux jardinières provenant d'une entreprise locale ont été installées dans le verger du SIDEC. Les agents profitent de cet espace lors de leur pause méridienne.

### Valorisation des déchets organiques

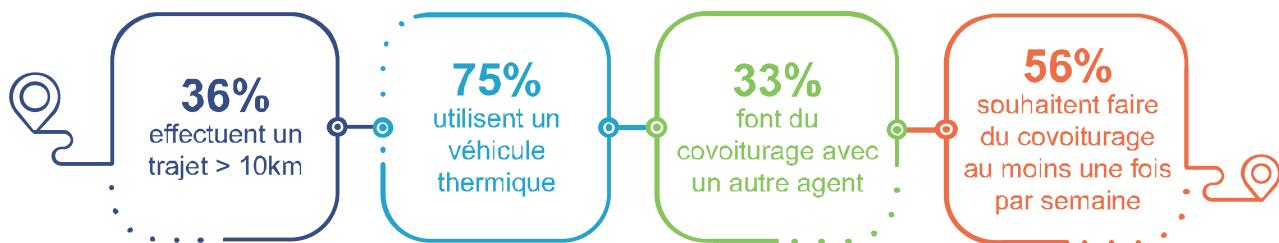
Le composteur du SIDEC (600 litres), opérationnel depuis août 2022, est rempli aux 3/4 : près de 260 kg de déchets ont été valorisés, soit l'équivalent de la consommation annuelle en biodéchets de trois habitants selon l'ADEME.



### 1<sup>ère</sup> édition du challenge « Use tes semelles »

L'objectif consistait à réaliser le plus de pas possible en deux mois, y compris hors cadre du travail pour encourager les agents à pratiquer la marche quotidienne, bénéfique pour le bien-être. Quinze agents ont relevé le défi : ils ont parcouru au total 5 435 100 pas (soit 4 000 km) et les trois meilleurs ont atteint l'objectif journalier de 10 000 pas !

## + LES DÉPLACEMENTS DOMICILE / TRAVAIL DES AGENTS DU SIDEC : 59 RÉPONSES



# COMpte ADMINISTRATIF 2023 (HORS OPÉRATIONS D'ORDRE)



## FONCTIONNEMENT

### DÉPENSES

**7 958 600 €**

- + Masse salariale nette = **5 451 000 €**
- + Charges générales = **1 782 000 €**
- + Autres dépenses = **704 200 €**
- + Intérêts des emprunts = **21 400 €**

### RECETTES

**11 025 000 €**

- + Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité = **5 729 800 €**
- + Utilisation de nos ouvrages = **200 €**
- + Produits des services = **2 885 000 €**
- + Redevances versées par les concessionnaires (ENEDIS, GRDF, EDF) et loyers = **1 386 000 €**
- + Participations des collectivités = **1 008 000 €**
- Autres : **16 000 €**

## INVESTISSEMENT

### TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC



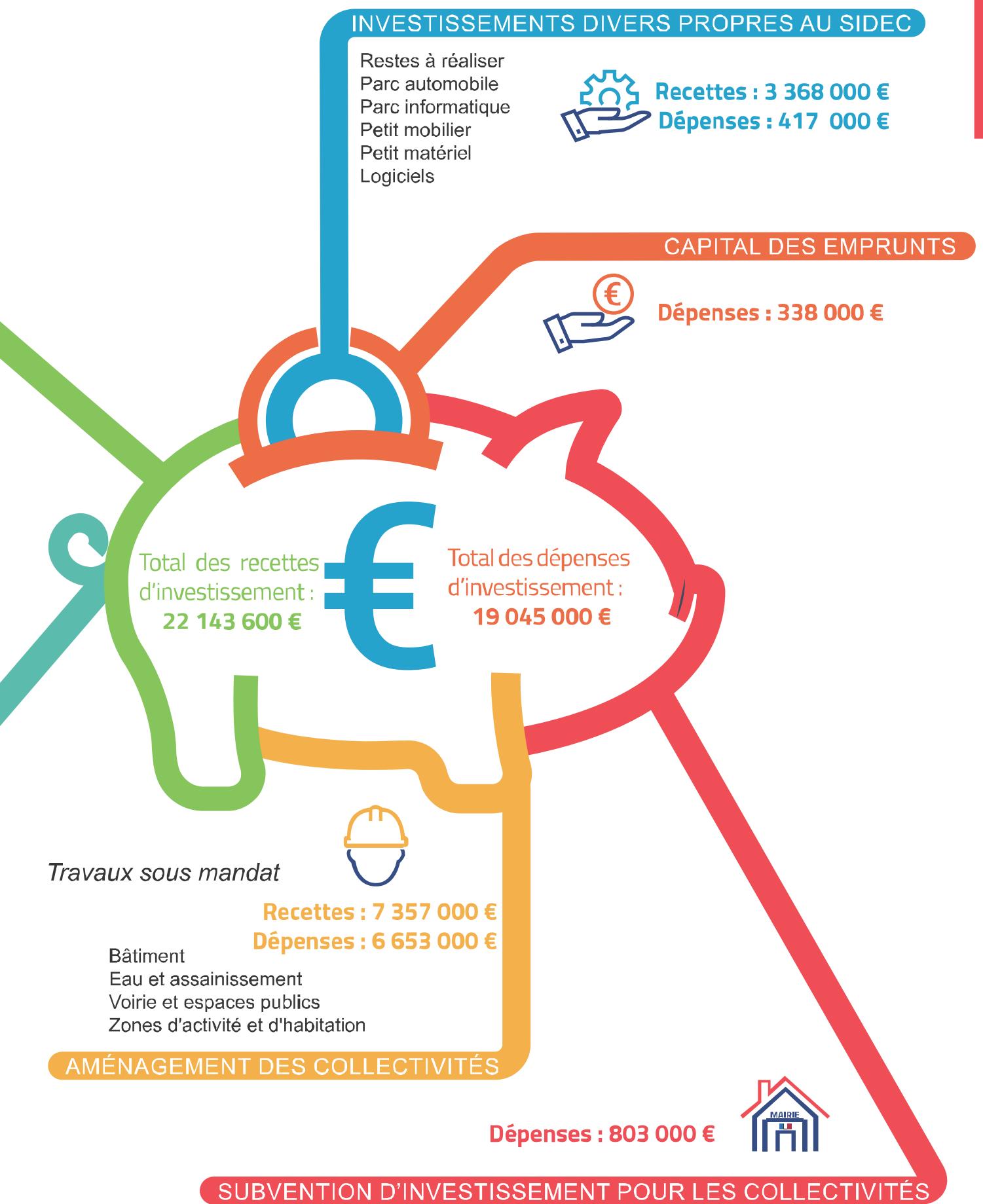
**Recettes : 3 377 000 €**  
**Dépenses : 3 228 000 €**

### TRAVAUX RÉSEAUX ÉLECTRIQUES



**Recettes : 8 041 600 €**  
**Dépenses : 7 606 000 €**

Effacement  
Extension  
Renforcement



ACTEE : Actions des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique	EP : Éclairage public
ADMI : Administration générale et finances	EPCI : Établissement public de coopération intercommunal
AMO : Assistance à maîtrise d'ouvrage	ETP : Équivalent temps plein
AOM : Assistance Outils Métiers	FACE : Fonds d'amortissement des charges d'électrification
BBC : Bâtiment basse consommation	FNCCR : Fédération nationale des collectivités concédantes et régies
BEPOS : Bâtiment à énergie positive	GED : Gestion électronique des documents
BT : Basse tension	HTA : Moyenne tension
CAE : Climat Air Énergie	IDG : Informatique de gestion
CCPE : Commission Consultative Paritaire Energie	IRVE : Infrastructure de recharge pour véhicules électriques
CEE : Certificat d'économie d'énergie	MADS : Mise à disposition de service
CEP : Conseil en énergie partagé	MANDAT MO : Mandat de maîtrise d'ouvrage
CLOUD : Serveur informatique à distance	MOE : Maîtrise d'œuvre
COMEDEC : Communication électronique des données d'état civil	PCAET : Plan climat-air-énergie territorial
DDT : Direction Départementale des Territoires	PNR : Parc Naturel Régional
DPER : Direction Patrimoine Énergies et Réseaux	RGPD : Règlement général sur la protection des données
DITIC : Direction de l'Informatique et technologie d'information et de communication	SDECI : Schéma de défense extérieure contre l'incendie
DOB : Débat d'orientation budgétaire	SEM : Société d'économie mixte
DPO : Délégué à la protection des données	SIG : Système d'information géographique
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du Logement	SIC : Sécurité infrastructures communicantes
DSP : Délégation de service public	SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires
DT / DICT : Déclaration de travaux / Déclaration d'intention de commencement des travaux	TE : Transition énergétique
DUERP : Document unique d'évaluation des risques professionnels	THD : Très haut débit
ENR : Énergies nouvelles et renouvelables	VRD : Voirie et réseaux divers
	ZA : Zone d'activité
	ZH : Zone d'habitation

Rapport d'activité

Tirage : 1 000 exemplaires

Directeur de la publication : Gilbert BLONDEAU

Conception et mise en page : SIDECK du Jura

Rédaction : SIDECK du Jura

Crédits photos : SIDECK du Jura et Adobe Stock

Impression : ESTIMPRIM à Autechaux

Copyright@ SIDECK du Jura

Ne pas jeter sur la voie publique



**SIDEC du Jura**  
1 rue Maurice Chevassu  
39000 Lons-le-Saunier  
📞 : 03 84 47 04 12  
✉️ : [contact@sidec-jura.fr](mailto:contact@sidec-jura.fr)  
🌐 : [www.sidec-jura.fr](http://www.sidec-jura.fr)



@SIDECDUJURA



SIDEC DU  
JURA



SIDEC DU  
JURA